



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Financement de l'aviculture par la microfinance : cas des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC)

Présenté par

Davy Audrey BAKOUTANA

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Administration - Gestion

Spécialité Management de Projets

le 13 avril 2013

Devant le jury composé de :

Madame Danièle BORDELEAU, Président
Directrice du Département Administration – Gestion,
Université Senghor d'Alexandrie (Egypte)

Monsieur Lucien GENDRON, Membre
Professeur, Université de Québec à Chicoutimi
(Canada)

Madame Naoual BENTHAR, Membre
Chargé de cours, Académie Arabe des Sciences et
Technologies, Alexandrie (Egypte)

Remerciements

A Madame Danièle Bordeleau, Directrice du département Administration-Gestion pour sa disponibilité, son suivi tout au long de cette formation, ainsi qu'à son Assistante Madame Suzanne YOUSSEF.

A Monsieur Alphonse TSAMOUKOUNOU, Directeur des Ressources Humaines, de m'avoir accordé l'opportunité de réaliser le stage dans cette organisation qu'il a la charge de diriger ; de même à toute l'équipe du service des engagements de la Direction Générale des MUCODEC et de la Caisse Locale Plateau des 15 ans.

A Monsieur Walter OSSEBI, Assistant au département des Sciences Biologiques et Productions Animales de l'Ecole Inter-Etat des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV) de Dakar pour ses orientations.

Pour leur lecture attentive et critique, nous remercions le Professeur Michel LELART et bien d'autres personnes qui nous ont aidé dans la réalisation de ce travail. Nous remercions nos proches pour leur patience et leurs encouragements toujours renouvelés.

Davy Audrey BAKOUTANA

Dédicaces

A mon père Laurent BAKOUTANA
A ma mère Marie-Jeanne MALONGA
A ma fiancée Belle-côte Jaïcia Viergenelle

Résumé

La présente étude portant sur le financement de l'aviculture par les IMF a pour objet d'évaluer le niveau de financement de l'aviculture par les Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC). Elle a pu relever qu'en Afrique, et particulièrement au Congo, la production avicole reste faible. Elle est estimée pour l'ensemble du continent à 2,5% de la production mondiale. Ainsi, l'insuffisance de la production nationale en produits carnés ou plus exactement de la viande de volailles qui est la première viande échangée au monde, se justifie largement en République du Congo par le faible financement alloué à ce secteur vital de l'économie. Pour preuve l'aviculture occupe une place importante dans les économies de plusieurs pays comme les Etats –Unies et le Brésil, dont les exportations sont en grande partie tirées de ce secteur. Tout en opérant, le constat que le financement de l'aviculture a longtemps été sous le monopole de l'Etat, la présente étude a pu noter le désengagement de l'Etat consécutif aux Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). Ce dernier a favorisé le développement des Services Financier Décentralisé (SFD). C'est dans ce cadre qu'est apparue les MUCODEC qui financent dans une faible proportion les activités avicoles. Concrètement, les crédits que les MUCODEC offrent à ses sociétaires concernent plus les agents de l'Etat et ceux du secteur privé que les aviculteurs souvent dépourvus de garanties financières. Les encours de crédits enregistrés dans la période considérée par cette étude ont révélé une évolution décroissante. Cette faiblesse est due aux conditions d'octroi de crédit qui paraissent restrictives pour les professionnels de l'aviculture.

Pour améliorer le faible niveau de financement de l'aviculture par les MUCODEC, l'étude propose un modèle de financement type à l'aviculture, susceptible d'alléger les contraintes liées aux garanties financières et au délai de remboursement et, capable de promouvoir le développement des initiatives des groupements coopératifs. Toutefois, elle considère que des actions isolées des institutions de microfinance sur l'aviculture ne sauraient à elles seules produire les effets escomptés sans une intervention de l'Etat sur l'environnement de l'aviculture au Congo.

Mots-clefs :

Microfinance, aviculture, financement, crédit, MUCODEC, Brazzaville, Congo

Abstract

The present study, based on the financing of poultry by MFIs to assess the level of funding for poultry by Congolese Mutual Savings and Credit (MUCODEC). It was noted that in Africa, especially in Congo, the poultry production remains low. It is estimated for the entire continent to 2.5% of world production. Thus, the lack of domestic production in meat product or more precisely poultry meat which is the first in the world exchanged is fully justified in the Congo's Republic by the low funding for this vital sector of the economy. Poultry takes a prominent place in the economies of many countries such as United States and Brazil, whose exports are largely driven by this sector. While operating, the fact that the financing of poultry has long been under the monopoly of the state, the present study has been noted disengagement of the State to consecutive Structural Adjustment Policies (SAPs). This has encouraged the development of Decentralized Financial Services (DFS). It is within this framework that emerged MUCODEC which fund a small proportion poultry activities. Specifically, the credits MUCODEC offer these members involve more agents of the State and the private sector often lacks the poultry financial guarantees. On average, per year and per agency, the number of loan granted to poultry in the network is less than or equal to two. This weakness is due to the conditions for granting credit appears restrictive for professional poultry.

To improve the low level of funding for poultry MUCODEC, the study proposes a funding model type poultry, which may alleviate the financial constraints and repayment guarantees and able of promoting development initiatives of cooperative groups. However, it considers that isolated actions of microfinance institutions on poultry alone can not produce the desired results without the intervention of the State in the surrounding of aviculture in Congo.

Key-words

Microfinance, poultry, financing, credit, MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Liste des acronymes et abréviations

BNDC : Banque Nationale de Développement du Congo

CAIC : Crédit pour l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce

CRVZ : Centre de Recherche Vétérinaire et Zootechnique

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture

FISA : Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole

FSA : Fonds de Soutien à l'Agriculture

LCB : La Congolaise de Banque

MUCODEC : Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit

OCV : Office des Cultures Vivrières

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONU Organisation des Nations Unies

PAS : Programmes d'Ajustement Structurels

PDARP : Programme de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes rurales

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyenne Entreprise

PSSA : Programme Spécial de Sécurité Alimentaire

SFD : Système Financier Décentralisé

SG : Société Générale

TEC : Tonne Equivalent Carcasse

TPE : Très Petites Entreprises

UBA : United Bank for Africa

UE: Union Européenne

Table des matières

Remerciements.....	ii
Dédicaces	iii
Résumé	iv
Abstract.....	v
Table des matières	vi
Liste des illustrations.....	viii
Liste des figures.....	viii
Introduction	1
CHAPITRE 1 : Contraste entre les potentialités du pays et le sous financement de l'aviculture.....	3
1.1 Contexte socio-économique de la République du Congo	3
1.2 Contexte de l'aviculture au plan mondiale	4
1.3 Financement de l'aviculture congolaise par l'État.....	6
1.4 L'environnement bancaire au Congo.....	8
1.5 Microfinance et faiblesse du financement avicole.....	8
1.6 Question, hypothèses de recherche et synthèses des données de terrain.....	9
1.6.1 Question, objectifs et hypothèses de recherche.....	9
1.7 Synthèse des données de terrain	10
1.8 Résultat attendus.....	10
Chapitre 2 : Approche institutionnelle du financement	11
2.1 Définition et explication de quelques concepts	11
2.1.1 Microfinance.....	11
2.1.2 Aviculture	12
2.1.3 Aviculture traditionnelle et son financement	12
2.1.4 L'aviculture industrielle et son financement.....	13
2.2 Approches économiques de la microfinance	14
2.2.1 Approche libérale	14
2.2.2 Approche keynésienne	14
2.3 Financement de l'aviculture	15
2.3.1 Faible implication bancaire	15
2.3.2 Rôle de la microfinance dans le financement du secteur avicole.....	16
2.3.3 Rôle de l'Etat dans le financement de l'aviculture.....	17
2.3.4 Financement informel	18
Chapitre 3 : Approche méthodologique.....	19

3.1. Types de recherche	19
3.1.1. Revue documentaire	19
3.1.2. Revue de données thématiques.....	19
3.2 Cadre conceptuel et opératoire de l'étude	20
3.3 Traitement et analyse de données	21
3.3.1 Apport du stage	22
3.3.2. Système de financement des MUCODEC.....	22
3.3.3 Activités réalisées par le service des engagements de la Fédération des MUCODEC	25
Chapitre 4 : Résultats et propositions d'un modèle de financement de l'aviculture par la microfinance en République du Congo	27
4.1 Présentation des résultats obtenus.....	27
4.1.1 Financement de l'aviculture.....	27
4.1.2 Financement de l'aviculture en milieu rural	28
4.1.3 Financement de l'aviculture en zones urbaines.....	30
4.1.4 Analyse comparative entre prêt aviculture et les avances sur salaire.	31
4.2 Analyse des contraintes du financement de l'aviculture par les MUCODEC	32
4.2.1 Facteurs liés au macro-environnement de l'aviculture	33
4.2.2 Facteurs liés au micro-environnement	33
4.3 Modèle de financement de l'aviculture en République du Congo	34
4.3.1 Organisation en fonction de ses objectifs	34
4.3.2 Organisation en référence des opportunités offertes par son environnement	35
4.3.3 Amélioration des garanties et de l'échéance de prêts	36
4.3.4 Diversification de l'offre du crédit à l'aviculture.....	36
Conclusion	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	42
ANNEXES.....	45

Liste des illustrations

Liste des figures

Figure 1 Taux de production de volailles	7
Figure 2 Cadre conceptuel de l'étude	21
Figure 3 Evolution des encours de crédits octroyés	28
Figure 4 : Nombre de crédits à l'aviculture alloué par agence en milieu rural	29
Figure 5: Montant de crédits à l'aviculture alloué en milieu rural	30
Figure 6: Niveau d'allocation des différents crédits MUCODEC	31
Figure 7: Diagramme de relation.....	32
Figure 8: Carte du Congo sur la localisation des Caisses Locales des MUCODEC.....	46
Figure 9: Evolution des importations de l'Afrique centrale de volailles	47
Figure 10: Production mondiale de viande de volaille.....	48

Liste des tableaux

Tableau I : Principaux producteurs de viande de volailles dans le monde (en milliers de TEC).....	4
Tableau II: Catégories des pays en fonction du niveau de production	5
Tableau III: Contribution du secteur primaire à la formation du PIB	7
Tableau IV: Evolution du budget de fonctionnement du ministère de l'agriculture et de l'élevage (en millions de F CFA).	8
Tableau V: Cadre opératoire.....	21
Tableau VI: Type de crédits MUCODEC.....	23

Introduction

La production de l'élevage, a l'échelle mondiale, selon les estimations de la FAO (2009, p. 3), représente 40% de la production agricole et contribue au moyen d'existence et à la sécurité alimentaire de près d'un milliard de personnes. Ce secteur connaît un développement important dans la plupart des pays industriels d'une part aux ressources financières mises à la disposition des producteurs et d'autre part, aux avancées réalisées dans le domaine de la recherche avicole. En Afrique subsaharienne, particulièrement en République du Congo, la situation du financement avicole se pose avec acuité et, seul les pays où les politiques sont tournées vers l'exportation connaissent un fort niveau de production (Bessay, 2005, p.82).

Ce financement qui au lendemain des indépendances figurait en bonne place dans les stratégies de développement en République du Congo, connaît un recul avec l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). C'est le cas des initiatives relatives à l'aménagement des pistes agricoles, à la création de nouveaux villages agricoles dont le financement n'a pas eu d'impact sur la réduction des coûts du poulet et d'œufs de table, donc les effets escomptés. Pourtant face à l'augmentation de la demande nationale en produits carnés, l'intervention de l'Etat demeure toujours partielle, axée sur l'appui des projets et programmes qui ne satisfont pas encore les attentes des producteurs. D'où le constat d'une faible productivité dans ce secteur justifiant un recours massif aux importations.

A ce jour, la production nationale ne peut répondre à la demande des consommateurs que s'il existe un apport d'institutions financières capables de répondre les besoins réels des professionnels et, d'établir un véritable rapport entre les institutions financières et les populations exclues des systèmes bancaires classiques, lesquelles représentent 90 % de la population dans la majorité des pays africains (Winter, 2001, p.454). Pour ce faire, certaines conditions doivent accompagner l'amélioration du niveau de financement par les institutions financières, notamment celles régissant les politiques de crédit de ces institutions. La réalisation de ces conditions est dans une certaine mesure un des facteurs qui conditionnent le financement des activités du secteur avicole.

En effet, on observe, à côté du système financier classique qui a montré ses limites dans le financement des activités des agents économiques à faible revenu, un système financier décentralisé (SFD) dont les initiatives en faveur des activités des professionnels de l'aviculture consistent non seulement à leur donner la possibilité de rentabiliser leur épargne mais surtout, de leur garantir du crédit. En dépit de ces considérations, les résultats obtenus en termes de financement avicole restent encore très insuffisants. La microfinance semble beaucoup plus s'orienter vers des activités exercées par les populations urbaines, mieux à l'ensemble des activités économiques jugées plus rentables tel que le commerce, l'artisanat (Gentil et Losch 2002, p.4), délaissant ainsi les autres secteurs du monde rural.

Limiter le financement du secteur avicole, c'est aller à l'encontre du premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) qui vise à réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim à l'horizon 2015. Or près de 80% de personnes sous alimentées vivent dans les zones rurales et la plupart d'entre elles subsistent grâce à l'agriculture et notamment l'élevage. Dans ce sens, une étude réalisée par la FAO (2009, p.4) montre que sur un échantillon de 14 pays, 60 % des ménages ruraux sont des éleveurs. Par conséquent, les initiatives des SFD mériteraient d'être renforcées pour améliorer le niveau de financement des activités de l'élevage en général et celle de l'aviculture en particulier.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressés aux activités de prêts des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC). Présentes dans tous les départements du Congo, les MUCODEC facilitent l'accès des personnes exclues du système bancaire classique aux services financiers et leur proposent des produits tels que l'épargne et le crédit. Toutefois, à cause d'une forme d'obligation des résultats à la quelle sont soumises les différentes agences, les MUCODEC privilégient les activités plus rentables comme le crédit au commerce, les prêts sur salaire. Les activités jugées à risque telles que celles du secteur agricole sont de plus en plus délaissées. Etant donné que ce sont les plus pauvres qui exercent dans l'aviculture, les MUCODEC peuvent s'éloigner de leur mission sociale à l'avantage de leurs objectifs économiques. Partant de ce constat, nous nous posons la question de savoir : Comment améliorer le niveau de financement de l'aviculture en République du Congo à travers la microfinance ?

Dans l'optique de donner une réponse à cette question, et d'améliorer la qualité des services offerts par les MUCODEC, la démarche suivie nous conduit à présenter ce mémoire en quatre (4) chapitres. Le premier chapitre est consacré au faible niveau de financement de l'aviculture. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons les courants de pensée relatifs au financement avicole. Le troisième chapitre portera sur la démarche méthodologie adoptée, pour présenter le modèle de financement de l'aviculture dans le quatrième chapitre.

CHAPITRE 1 : Contraste entre les potentialités du pays et le sous financement de l'aviculture

Dans ce chapitre nous allons présenter les atouts dont dispose la République du Congo en rapport avec l'exercice des activités avicoles. Concrètement, il s'agira d'analyser le contexte socio-économique de la République du Congo (1.1) qui sera suivi d'une présentation du secteur avicole au niveau mondial (1.2). A la suite de l'examen de ces deux sous points, un regard sera porté sur les interventions financières Etatiques (1.3), sur l'environnement bancaire congolais (1.4), sur les interventions des MUCODEC et ses faiblesses (1.5). Ces observations préalables nous permettrons de mieux appréhender l'énoncé de la question de recherche, les hypothèses ainsi que les résultats attendus de cette étude (1.6).

1.1 Contexte socio-économique de la République du Congo

Avec une superficie de 342 000 km², la République du Congo compte 3 697 490 habitants sur une densité d'environ 10,8 habitants/km². Sa population est jeune (56% ont moins de 20 ans) et croît au rythme de 2,7% par an. Le taux d'alphabétisation (83%) est supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le Congo figure parmi les pays les plus arrosés du continent africain, grâce à une importante pluviométrie annuelle comprise entre 1 200 et 2 000 mm et un vaste réseau hydrographique organisé autour de deux bassins principaux : le bassin du fleuve Congo au nord et celui du Kouilou-Niari au sud-ouest.¹

L'économie de la République du Congo repose essentiellement sur le pétrole et le bois. Exploitée depuis 1959, la production du pétrole s'est accrue rapidement au cours des années 1970 et 1980, avec la découverte de nombreux gisements. Il fait du Congo le cinquième producteur de pétrole en Afrique². Avec une production pétrolière estimée à 340 000 barils par jour en 2010, le pétrole génère 85,7% des recettes de l'Etat, 67% du PIB et 95% des exportations. Depuis 2005, la situation économique est très favorable du fait de l'envolée du prix du pétrole, principal produit d'exportation du pays. La croissance économique (3,6% en 2004) a atteint 7,7% en 2005 et 6,4% en 2006, avant de connaître un recul (-1,6%) dû à une forte baisse de la production pétrolière en 2007. En dehors du bois, le Congo regorge d'importantes ressources minérales dont la mise en valeur pourrait constituer une source de richesse pour le pays en dehors du domaine pétrolier. D'une manière générale, l'économie congolaise est peu diversifiée et le niveau élevé des inégalités nuit à une réduction rapide de la pauvreté. L'augmentation

¹ Irène Judith OSSERE NYANGA Exploitation forestière en République du Congo Quelques éléments d'information : Timber Trade Action Plan (TTAP) octobre 2008 ; p.8

² Energy Administration Information (EAI): http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/Congo_Brazzaville/Oil.html

du revenu par tête due au secteur pétrolier, influe peu sur la réduction de la pauvreté dont l'incidence est estimée à 50,7% de la population en 2005.

1.2 Contexte de l'aviculture au plan mondiale

Au niveau mondial la production de viande de volailles a connu de fortes mutations. En 2010, selon les estimations de la FAO, le commerce international de viande de volailles a atteint 11,6 millions de Tonnes Equivalent Carcasse (TEC)³; une production nettement supérieure à celle de la viande bovine (7,6 millions de tonnes) et porcine (6,1 millions de tonnes). Près de deux tiers de cette production est assurée par les Etats-Unis, la Chine, le Brésil et l'UE, (tableau I). Les pays exportateurs significatifs de viande de volailles dans le monde ne sont qu'au nombre de 7 : l'Argentine, le Brésil, le Canada, la Chine, les Etats-Unis, la Thaïlande et l'Union européenne (FAO, 2012). Il s'agit des pays qui ont mis en œuvre des plans stratégiques visant le développement de toutes les activités du secteur agricole et la satisfaction de la demande nationale. En outre, dans ces pays, la production avicole bénéficie d'un statut particulier : mesure sanitaire élevée, prix bas des aliments de bétail (car l'aliment représente 70% du coût de production) et d'une bonne structuration de la filière.

Tableau I : Principaux producteurs de viande de volailles dans le monde (en milliers de TEC)

	<i>Exportations (TEC)</i>
USA	3 907
Brésil	3 724
UE à 27	1 019
Chine	944
Thaïlande	596
Argentine	214
Canada	181

Source : FAO, 2012

Le cheptel de volailles en Afrique s'élève à 8% de la population mondiale de volaille⁴. Ses productions de viande et d'œufs de consommation sont respectivement de 6 et 4%. En Afrique de l'Ouest et du

³ Une T.E.C. est une tonne équivalent carcasse. Cette unité est utilisée afin d'avoir une unité commune entre les carcasses, les produits transformés et conserves. On convertit chaque rubrique de produit partiellement transformé en équivalent-carcasse par application d'un coefficient de conversion qui permet d'évaluer le poids de carcasse originel. De même, les animaux vivants sont convertis en équivalent-carcasse. Consulté 15 avril 2013 du <http://www.franceagrimer.fr/fam/Stockage-FAQ/Que-signifie-T.E.C.>

⁴ Note technique sur la filière avicole/avril 2005 p.4

Centre, cette production est estimée à 2,5% du cheptel mondial et contribue pour moins de 2% à la production mondiale d'œufs. L'aviculture connaît plusieurs facteurs qui limitent sa productivité. Parmi ceux-ci on cite souvent les infections auxquelles ces volailles sont sensibles, le faible niveau de production de céréales nécessaires pour l'alimentation de volaille. Toutefois, Il faut relever que si les 7 grands exportateurs de volailles au monde ont des stratégies bien définies et adaptées, il n'en est pas ainsi des pays de l'Afrique subsaharienne. A l'exception de certains pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc, et la Tunisie, les politiques africaines en termes d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire se résument en de microprojets qui ne satisfont pas la demande nationale. D'où un recours important aux importations dont le rapport coût qualité est déplorable. En plus, le financement alloué au secteur avicole par les pouvoirs publics et dans une certaine mesure par les bailleurs de fonds, notamment dans le cadre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) concerne un secteur peu productif : l'aviculture familiale.

En tenant compte des effectifs de poule, de la production de viande et d'œufs, les pays de l'Afrique subsaharienne sont classés en trois catégories (tableau II). La République du Congo figure dans la catégorie des pays à faible production avicole.

Tableau II: Catégories des pays en fonction du niveau de production

Catégorie	type	Effectif volaille (millions)	Production (millions de tonnes)	Pays concernés
Pays à faible production avicole	1	< 5	faiblement producteur de viande aviaire et d'œufs < 5	Cap-Vert, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Mauritanie, Tchad
Pays à production avicole moyenne	2	[5-29]	production de viande aviaire et d'œufs moyenne comprise entre 5 et 33	Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Togo
Pays à forte production avicole	3	> 29	forte production de viande aviaire > 33 et d'œufs > 30	Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigéria, Sénégal

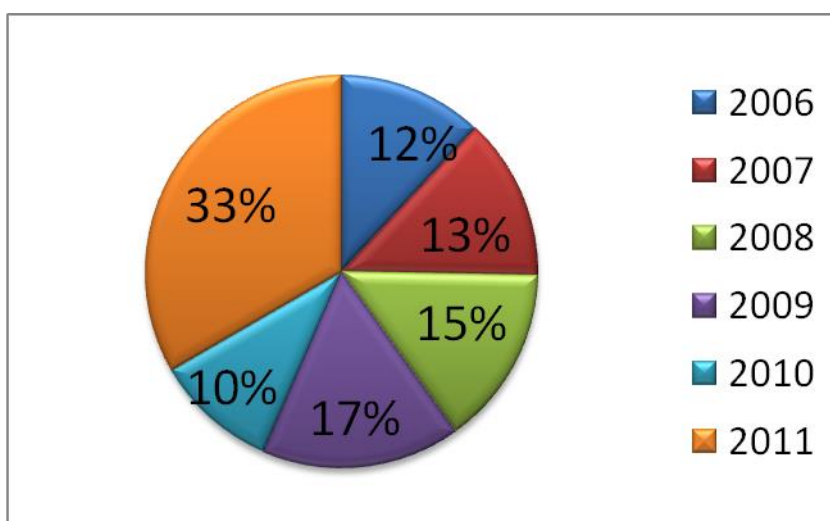
Source : FAO, 2003

Les pays de l'Afrique subsaharienne à forte production sont caractérisés par une politique de développement fondée sur l'ouverture vers l'extérieur comme soutien à la croissance (Bessay, 2009,

p.17). Ce sont des pays où le libéralisme économique est promu comme projet de société et forme d'organisation de l'activité économique ; où l'agriculture est tournée vers les cultures de rente (Koffi Koffi, 2008, p. 26), avec différentes formes de production avicole : aviculture extensive et intensive. Dans ces pays, l'aviculture est génératrice d'emplois directs et indirects.

1.3 Financement de l'aviculture congolaise par l'État

La contribution de l'Etat congolais au financement de l'aviculture se faisait autrefois de façon directe par la création des fermes étatiques. Cette période fut caractérisée par un équilibre notoire entre l'offre et la demande en produits carnés. Une telle forme d'intervention permettait de soutenir les initiatives locales avec la mise en place des offices de commercialisation comme ce fut le cas de l'Office des Cultures Vivrière (OCV). Cette période connaît des changements avec les PAS. En effet, avec les PAS, le financement de l'aviculture se fait de façon indirecte notamment par le budget de fonctionnement que le gouvernement alloue au département ministériel chargé de l'administration et de la production et de la vulgarisation des activités agricoles. On note aussi les apports des partenaires au développement dont les programmes sont gérés en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. C'est le cas du Fond de Soutien à l'Agriculture (FSA), du Programme de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes rurales (PDARP). Toutefois, malgré les efforts consentis, force est de constater qu'il y a un paradoxe entre les immenses potentialités naturelles dont dispose le Congo, les stratégies mises en œuvre et l'offre nationale en production avicole (figure 1).

Figure 1 : Taux de production de volailles

Source : Direction Générale de l'élevage, 2012

Considérés comme un des leviers susceptibles de contribuer à la réduction de la dépendance alimentaire, du chômage notamment des jeunes et à la lutte contre la pauvreté ; l'agriculture et l'élevage congolais ne contribuent qu'à hauteur de 4,38% du PIB (tableau III), alors qu'elles occupent 58% de la population active. Leur faible apport est dû aux nombreuses contraintes qui limitent la capacité de la production agricole du Congo. Ces contraintes se situent à plusieurs niveaux notamment au plan technique, institutionnel, économique, organisationnel et financier⁵

Tableau III: Contribution du secteur primaire à la formation du PIB

Secteur économique	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Contribution moyenne (%)
Agriculture Elevage (%)	5,46	4,89	4,03	3,80	4,17	3,96	4,2
Sylviculture (%)	1,38	1,25	1,17	1,04	1,16	0,74	1,12
Industrie extractive (pétrole) (%)	51,93	54,12	62,44	64,45	58,20	63,07	59,03

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2009

⁵ Système des Nations Unies – Congo : Programme conjoint du système des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'évolution du budget de fonctionnement du ministère de l'agriculture et de l'élevage entre 2003 et 2008 (tableau IV) est irrégulière. Les décaissements n'ont pas jusqu'ici atteint le niveau de prévisions budgétaires par manque de planification réelle.

Tableau IV: Evolution du budget de fonctionnement du ministère de l'agriculture et de l'élevage (en millions de F CFA).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Prévision budgétaire	631	142,2	162,3	114,4	70	102	102	205	162
Décaissements	567	139,2	106,6	86,4	17,5	51	75	153	101
Pourcentage (%)	89,7	97,9	94,9	75,5	25	50	73,5	74,6	62,3

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage, 2012

1.4 L'environnement bancaire au Congo

Le financement bancaire des activités agricoles était placé sous le monopole de la Banque Nationale de Développement du Congo (BNDC) créée par la loi 19/61 du 25 février 1961 et du Crédit pour l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce (CAIC) créée en juillet 1989. La mission de ces deux banques était d'apporter leur concours financier et technique à tous les projets orientés vers la promotion du développement économique et social du pays. Cependant, après que l'Etat se soit désengagé, la BNDC a connu une faillite et, la restructuration du secteur bancaire s'est traduite par la privation du CAIC laissant ainsi place à un réseau bancaire constitué de sept banques⁶. En dehors de La Congolaise des Banques (LCB) qui est une banque nationale, le paysage financier congolais se compose des banques étrangères. Il s'agit des banques commerciales, localisées essentiellement dans les deux grands centres urbains et dépourvues de stratégies propres aux initiatives de développement du secteur avicole.

1.5 Microfinance et faiblesse du financement avicole

La microfinance vise à rendre aux populations pauvres une autonomie financière que les banques classiques ne leur accordent pas. Dans sa mission, elle recherche à promouvoir le développement économique par le biais de l'amélioration du revenu et l'augmentation de la production nationale. L'importance du rôle que peut jouer la Microfinance dans la réduction de la pauvreté a été reconnue avec les expériences innovantes de la Graemen Bank au Bangladesh et du Banco Solidario en Bolivie. Au Congo, parmi les institutions de microfinance qui parviennent à toucher les populations vulnérables et marginalisées par les banques figurent les MUCODEC. Elles collectent l'épargne des pauvres exclus

⁶ La BGFI Bank, du Crédit du Congo, de la Congolaise de Banque (LCB) de la Banque Commerciale Internationale (BCI), ECOBANK, United Bank for Africa (UBA) et la Société Générale (SG).

des systèmes bancaires classiques et la distribue sous forme de prêts. En réponse aux besoins de financement de ses sociétaires, les MUCODEC ont intégré dans leur gamme de crédit les prêts à l'agriculture et à l'élevage. Le taux d'intérêt annuel pratiqué s'élève à 18%, et les exigences liées aux garanties freinent l'amélioration du revenu des sociétaires. Par conséquent, l'offre des prêts est très limitée aux activités avicoles dans tout le réseau MUCODEC et fortement concentrée aux prêts sur salaire. Cette réalité contribue au maintien de la baisse de la productivité des exploitations avicoles locales et encourage les importations de volailles.

A fin de répondre à cette problématique relative au faible niveau de financement de l'aviculture par la microfinance, il serait opportun de mettre en place des stratégies qui vont contribuer à l'amélioration des activités des MUCODEC qui se trouvent ici comme au centre des grandes préoccupations que les interventions des pouvoirs publics et les banques classiques non pas pu assouvir. Pour cela, les stratégies à élaborer visent premièrement à proposer une politique de crédit propre à l'aviculture et en deuxième lieu, l'implication de l'Etat en amont de la production avicole contribuerait à améliorer les initiatives de financement de l'aviculture par les MUCODEC.

1.6 Question, hypothèses de recherche et synthèses des données de terrain

1.6.1 Question, objectifs et hypothèses de recherche

Question de recherche

Actuellement, ce sont les IMF qui jouent un rôle important dans le financement de l'économie de façon générale. Ce rôle peut s'étendre au secteur de l'agriculture dont l'aviculture en particulier. C'est ce qui nous a conduit à poser la question de recherche suivante :

Comment peut – on améliorer le niveau de financement de l'aviculture en République du Congo à travers la microfinance ?

Objectif général

Proposer un mécanisme permettant une meilleure adaptation de l'offre du crédit des MUCODEC aux besoins financiers des aviculteurs.

Objectifs spécifiques

Il s'agira de manière spécifique de :

- identifier les causes qui expliquent le faible niveau du financement de l'aviculture par les MUCODEC ;
- analyser l'importance des causes et effets existant entre ces facteurs ;
- proposer une nouvelle stratégie capable de relever le niveau de financement de l'aviculture.

Hypothèse 1

Les garanties financières et réelles influencent le niveau de financement de l'aviculture.

Hypothèse 2

Le cadre politique, économique et institutionnel du Congo n'améliore pas le niveau de financement de l'aviculture.

1.7 Synthèse des données de terrain

Pour répondre à la problématique de cette étude et apporter une réponse à notre question de recherche, nous nous sommes servis des données de terrain mis à notre disposition pendant notre stage aux MUCODEC. L'observation et l'analyse de ces données nous ont permis de comprendre le faible niveau de financement des activités agricoles en particulier et celles de l'aviculture sur l'ensemble du réseau MUCODEC. De même plusieurs documents ont été consultés ainsi que des sites internet pour mieux appréhender la problématique du financement du secteur avicole. C'est grâce à l'ensemble des données collectées que nous nous sommes imprégnés des réalités du financement des activités avicoles par les IMF.

1.8 Résultat attendus

En se basant sur l'analyse de la revue de littérature, les expériences de stage ainsi que les acquis de notre formation, nous proposons un mécanisme de financement type à l'aviculture susceptible d'alléger les contraintes liées aux garanties financières et au délai de remboursement. Nous pensons, aussi promouvoir le développement des initiatives des groupements coopératifs et montrer l'importance des pouvoirs publics dans l'amélioration des conditions d'accès au crédit par les Institutions de Microfinance (IMF).

En somme, le financement de l'aviculture au niveau mondial est porteur de développement, de création d'emploi et d'amélioration de la nutrition. Nombreux sont les pays qui tirent un réel profit du développement de ce secteur, c'est le cas des l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Chine, la Thaïlande, l'U.E et les Etats-Unis. Toutefois, en dehors de certains pays du Maghreb et de l'Afrique du Sud où l'aviculture connaît un essor, force est de constater que l'aviculture en Afrique sub-saharienne en général et au Congo en particulier est faiblement financé. Pour apporter plus de lumière à cette problématique, nous allons développer dans le chapitre suivant les différentes approches et les écrits qui sont en rapport avec le financement de l'aviculture par la microfinance.

Chapitre 2 : Approche institutionnelle du financement

La littérature sur le financement de l'aviculture n'est pas abondante, celle qui existe a souvent attiré à l'aviculture familiale et aux exploitations agricoles. Dans la réalité, l'agriculture et l'élevage ont en commun les mêmes problèmes en termes de financement. Partant de cette constatation, nous abordons dans cette section les différentes acceptions qui se rapportent à notre thématique, puis nous passerons en revue les différentes spécificités du financement de l'aviculture : faible implication bancaire, microfinance et financement avicole.

2.1 Définition et explication de quelques concepts

Cette section se propose d'apporter des éclaircissements sur les concepts de la microfinance, l'aviculture traditionnelle et industrielle.

2.1.1 Microfinance

Pendant longtemps la notion de microfinance a été souvent confondue à celle du microcrédit qui désigne l'ensemble des dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités génératrices de revenus en vue de développer leurs petites entreprises (Kanblan 2012, p.2). Selon Michailof (2006, p. 403) la microfinance « englobe aujourd'hui la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel ». Actuellement, avec l'augmentation de sa clientèle, la microfinance connaît une évolution importante. Ses services ne se limitent plus au microcrédit et à l'épargne mais, prennent aussi en compte l'assurance et dans d'autres cas le transfert d'argent. Elle fait partie du secteur financier, non traitée par le secteur bancaire que l'on qualifiera de " classique ". Deux acceptions ont souvent été proposées pour définir la microfinance. La première considère la microfinance comme un outil de lutte contre la pauvreté (Yaron 1992, p. 32) et la deuxième soutenue par Yunus (2000) stipule que :

*« Ce n'est pas la population pauvre qui génère la pauvreté ; la pauvreté est engendrée par les institutions que nous édifions, les concepts que nous utilisons et les politiques que nous adoptons. Si nous les modifions de façon pertinente, personne dans le monde ne sera pauvre ».*⁷

Ces deux approches nous semblent pertinentes du fait que dans leur origine, les IMF ont eu pour vocation première de toucher les groupes dits vulnérables et défavorisés dans le but d'améliorer leur condition de vie.

⁷ Mohamed Yunus, docteur en économie, fondateur de la Grameen Bank. Extrait du discours au séminaire « Micro-crédit, micro-entreprise », Paris 2000

2.1.2 Aviculture

Par définition l'aviculture est une activité économique caractérisée par l'élevage d'oiseaux domestiques, c'est un secteur d'activité de l'agriculture. Dans les pays en développement deux secteurs d'activité sont souvent considérés : l'aviculture traditionnelle ou familiale, de nature rustique et l'aviculture moderne qui peut être industrielle ou semi-industrielle.

2.1.3 Aviculture traditionnelle et son financement

L'aviculture traditionnelle se définit comme la production de volaille à petite échelle pratiquée par des ménages utilisant la main-d'œuvre familiale et, autant que faire se peut, les disponibilités alimentaires localement disponibles. La production est destinée à la fois aux besoins des ménages et à la commercialisation. Les volailles peuvent divaguer librement dans l'exploitation et rechercher une grande partie de leur propre nourriture, le supplément étant fourni par l'exploitant (FAO, 2008, p.23). De cette assertion découle la notion de réduction de tâches et de coûts. C'est dans cette même ordre d'idée que Sonaiya (2000, p.5) va la caractériser comme une activité dont les tâches sont accomplies par les membres de la famille et par conséquent le travail n'est pas rémunéré. Il s'agit donc d'une activité qui nécessite de faibles montants, aux fins de sécurité alimentaire, de revenu, et d'emploi rémunérateur pour les femmes et les enfants (Sonaiya et Swan, 2004, p.5). Toutefois, on observe dans ce secteur un manque d'organisation des activités affectant la taille du cheptel, qui varie souvent entre 20 à 40 volailles.

Dans une étude réalisée au Sud-Ouest du Nigeria, Akani (2007, p.38) souligne que la productivité de ces élevages dépend du niveau de revenu des aviculteurs et d'un accès limité aux fonds. Ainsi, au Congo, le cheptel de départ peut être constitué grâce au don reçu soit des parents, soit des amis. Pour pallier cette difficulté de financement, il existe dans certains villages des pratiques qui permettent aux paysans d'acquérir un effectif de volaille en vue de débiter une activité d'élevage. Cependant, de telles activités ne peuvent facilement se développer car, hormis les besoins relatifs à la constitution du cheptel de départ, on observe ceux nécessaires à la construction du logement, l'achat des équipements d'élevage et des produits vétérinaires. C'est dans ce contexte que Mahmood et *al.* (2009, p.81) souligne que les activités du secteur agricole dépendent plus de la disponibilité des fonds que les autres secteurs de l'économie. Le besoin de financement se fait ressentir à tous les niveaux du développement de ce secteur. L'importance des moyens dont ne disposent pas les aviculteurs a conduit Vogt (1978) cité par Mahmood et *al.* (2009, p.1) à préciser que seul le crédit est susceptible d'aider les producteurs des zones rurales et urbaines à améliorer la productivité de leur exploitation. Dans la mesure où les banques classiques ne s'intéressent pas à ce type de client, le crédit offert par les IMF reste le seul moyen de financement auquel peuvent faire recours ces producteurs.

2.1.4 L'aviculture industrielle et son financement

L'aviculture industrielle se caractérise par la succession de plusieurs bandes de volailles. Alexandre et Teleu (2008, p.16) considèrent que l'aviculture industrielle prend en compte tout élevage dont les effectifs de volailles varient entre 25 000 et 50 000 pour les poulets de chair, et de 50 000 à 450 000 volailles pour les producteurs d'œufs de consommation. Dans ce type d'élevage les poulets peuvent être logés soit dans des cages, soit au sol sur litière. Les volailles sont alimentées à base d'un aliment complet qui varie avec l'âge et le type de production. L'aviculture industrielle fait partie intégrante de l'industrie avicole qui est composée de deux autres secteurs d'activités : le secteur de production de poussin d'un jour et celui de l'alimentation de volaille. Le développement de l'aviculture industrielle repose sur ces deux secteurs. Selon la Banque Centrale du Pakistan⁸, tous les secteurs des productions avicoles devraient bénéficier des fonds propres à leur développement conformément aux politiques de financement établi par chaque institution financière. Il s'agit :

- du financement à long terme nécessaire à la construction des bâtiments d'élevage, l'achat et l'installation des chaînes d'alimentation, des moyens de transport, des plumeuses ;
- des besoins en fonds de roulement nécessaire aux dépenses quotidiennes de la volaille : achat d'aliment de bétail, de poussin d'un jour, des produits vétérinaires pour la vaccination, paiement des factures d'électricité, des emballages et bien d'autres besoins nécessaire à la durabilité d'une activité avicole.

Le financement de l'aviculture industrielle, en dehors des aspects zootechniques, devrait avoir un caractère tout à fait particulier. Les institutions financières sont appelées à tenir compte du profil de l'emprunteur, de la faisabilité de projet ou de l'entreprise pour éviter tout risque de non remboursement (Muhammad et al., 2007, p.9). Car, vu la complexité du domaine avicole, il est difficile que les agents économiques qui y sont impliqués puisse détenir la bonne information. Il peut toujours y avoir asymétrie d'information entre celui qui prête les fonds (la banque) et l'aviculteur.

⁸ State bank of Pakistan (2008). Agricultural Credit Department, www.sbp.org.pk. Consulté le 27 février 2013

2.2 Approches économiques de la microfinance

2.2.1 Approche libérale

La libération financière consiste à rendre libre, comme son nom l'indique, l'accès à une activité économique pour les agents économiques privés ou publics. C'est le passage d'un état de répression à un état de libéralisation. Les marchés financiers sont libéralisés en vue de laisser les opérateurs privés prendre en charge la question du financement des petites entreprises rurales agricoles (Gonzales, 1993, p. 44). Il suffit d'ouvrir les marchés financiers ruraux, de supprimer les barrières à l'entrée et de libérer les taux d'intérêt pour approfondir le marché et assurer durablement les services financiers. C'est par l'entremise du marché que doit finalement s'effectuer l'allocation optimale des ressources financières entre les agents qui détiennent des surplus de ressources financières et des agents qui en ont besoin.

Ce courant de pensée fut développé par McKinnon et Shaw cité par Rock et Yves (2003, p.15) qui aboutissent à la conclusion selon laquelle, « *l'intervention de l'Etat dans le fonctionnement du marché financier conduit à un découragement de l'épargne, un rationnement du crédit et une affectation non optimale de ressources* » (Othman, 1999, p.3). Les réflexions de cette approche évoluent vers l'identification des méthodes innovantes qui permettent l'octroi de prêts de montants faibles et la collecte des montants très faible. Ainsi, les critiques portées à la fin des années 1970 sur les établissements de crédits à l'agriculture appartenant à l'Etat et utilisés à des fins politiques, ont conduit à l'émergence des organisations telles que les institutions de microfinance qui considèrent un segment de clientèle pauvre et laissé en marge des investissements colossaux dédiés au développement des marchés financiers⁹.

2.2.2 Approche keynésienne

Nous pouvons considérer dans ce paragraphe l'analyse faite par Anne (2001, p.87) pour cadrer l'approche Keynésienne et son application sur le financement de l'aviculture. Cette approche met en avant l'Etat providence : c'est l'Etat interventionniste tel qu'il est mis en place après la seconde guerre mondiale et consiste à prendre en charge le développement de tous les secteurs économiques dont celui de l'aviculture. Dans cette conception, deux tendances s'opposent généralement quant au rôle que l'Etat devrait jouer par rapport au financement de l'aviculture.

Le premier défend l'idée qu'à l'image des processus de développement de l'aviculture des pays occidentaux, l'Etat devrait prendre à sa charge une partie du financement du développement et de

⁹ La microfinance au carrefour du social et de la finance, horizons bancaires-numéro 334- décembre 2007

l'innovation : amélioration des conditions de financement de l'activité avicole par la mise en place de ligne de crédit aux taux bonifiés, organisation de fonds de garantie au niveau national, appui au développement de service d'accompagnement tels que le conseil en gestion des exploitations.

La deuxième tendance quant à elle cherche à limiter ce rôle en insistant sur la faible efficacité et les effets pervers des interventions directes de l'Etat dans le domaine du financement. L'efficacité des processus de financement et notamment celle des institutions de microfinance, passerait par une autonomie vis-à-vis des orientations et pressions de l'Etat. Le rôle de l'Etat devrait dans cette optique, se limiter à la mise en place d'une législation adoptée pour le secteur financier. Plusieurs critiques ont été faites à l'encontre de cette approche, notamment celles développées par les économistes Adams, Graham et Von (1984, p.318). D'après ces auteurs, l'approche Keynésienne n'incite pas la mobilisation de l'épargne et consiste en une taxation des épargnants par le fait qu'elle ne sélectionne pas les investissements les plus rentables des clients et autorise des investissements à très faibles rendements qui ne favorisent pas les gains de productivité. En plus, elle favorise les ruraux les plus aisés et exclut les ruraux les plus pauvres. Elle est la cause de pertes structurelles qui rendent les intermédiaires financiers dépendants des subventions étatiques et contribue à leur faillite en cas d'accélération de l'inflation car les taux peuvent devenir des taux réels négatifs.

Adams, Graham et Von (1984) dans leur analyse font également remarquer que l'approche Keynésienne a des conséquences négatives sur la distribution des revenus. Elle place les agents des intermédiaires financiers en situation de rente qui ont le pouvoir d'offrir des subventions directes aux quelques chanceux qui pourront accéder aux prêts et favorise la corruption.

2.3 Financement de l'aviculture

2.3.1 Faible implication bancaire

En Afrique subsaharienne, l'aviculture est l'un des secteurs sous-financé par les banques. Plusieurs risques ont souvent été pris comme facteurs limitant l'accès de ce secteur aux prêts bancaires. Les risques sanitaires liés aux différentes pathologies de volailles et le coût élevé de l'alimentation – représentant 70% du coût de production en aviculture – y prédominent. A cause de l'incertitude liée au rendement de production et l'irrégularité des flux monétaires, Christen et Pearce cités par Bessay (2009) considèrent les activités du secteur agricole comme étant plus risqué que le secteur de l'industrie. Cette perception de chose devrait rapprocher les banques classiques des agents qu'elle finance. Dans la pratique, tous les systèmes bancaires classiques des pays en développement s'orientent vers des clients pour qui le salaire peut constituer la première garantie. Ce sont des systèmes qui se concentrent sur la même clientèle, vivant dans les centres urbains à qui est présentée une gamme de crédits peu diversifiés. Les institutions bancaires sub-sahariennes de ce fait présentent l'inconvénient d'être restrictives, spécialisées dans le crédit-bail, le crédit à la consommation. Celles qui s'ouvrent vers les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME)

excluent les activités avicoles dont l'aviculture familiale en particulier. L'inorganisation de ces activités et l'incapacité de faire face aux garanties exigées par les établissements de crédit ont souvent été prises comme facteurs limitant l'axe des aviculteurs au financement (Bougouin, 1995, p.87).

2.3.2 Rôle de la microfinance dans le financement du secteur avicole

❖ Quelques expériences internationales

La microfinance se base sur la solidarité et apparaît comme une solution pour lutter contre le chômage de masse. Simon (1999, p.57) considère que son principal rôle n'est pas dans l'émancipation de la classe ouvrière, mais dans la réinsertion des populations précarisées dans l'économie de marché afin qu'elle se réintègre dans les circuits économiques. C'est sur ces bases que la Grameen Bank a vu le jour au Bangladesh. L'initiative est partie de l'observation de la réalité économique et sociale des pauvres avec pour objectif de permettre aux pauvres de créer leur propre emploi à l'aide de crédit organisé autour de la solidarité et le soutien mutuel. En se basant sur l'expérience de Grameen Bank, la microfinance peut être utilisée comme un instrument clé permettant aux gouvernants d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement : réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Trois points ont été développés par Adechoubou (2005, p.2) marquant une convergence entre microfinance et développement : contribution à la lutte contre la pauvreté, création d'instituts financiers viables et pérennes, et intégration des exclus du système classique au secteur financier. Maystadt (2004, p.2) considère la microfinance comme un moyen susceptible de résoudre les contraintes de financement des micro-entreprises et parvient à assurer l'indépendance financière. Il soutient que la microfinance contribue à la lutte contre la pauvreté en favorisant l'accès des ménages pauvres aux services financiers, crée des conditions d'accès durable au capital productif et renforce la dignité des populations pauvres et leur capacité à participer au développement économique et social.

❖ Etudes empiriques sur le financement de l'aviculture par la microfinance

On observe dans le paysage financier une tendance des IMF à financer l'agriculture et en particulier l'aviculture, mais ce financement est restreint. Les raisons qui justifient la prudence des IMF vis-à-vis du financement de l'ensemble des activités du secteur agricole en Afrique sont multiples. Lesaffre (2000, p.4) dénombre deux raisons majeures qui justifient cette prudence et qui s'observent également dans le secteur avicole. Il s'agit d'une part des risques exogènes liés aux pathologies et les risques endogènes beaucoup plus économiques liés à l'incertitude, au niveau des débouchés et des prix des produits de l'aviculture. D'autre part, cette prudence est la conséquence du faible niveau organisationnel de la plupart des filières avicoles : organisations professionnelles faiblement structurées.

Le financement de l'aviculture a souvent été considéré comme risqué et exigeant car des sommes importantes sont nécessaires et bloquées sur une longue période (Kodjo et al. 2000, p10.). Fiebig (2001, p.11) fait ressortir quatre catégories de risques auxquels doivent faire face les IMF :

- les risques liés au crédit : problème de recouvrement de crédit découlant surtout de causes exogènes ;
- les risques de liquidité et de taux d'intérêt : volume de crédits sollicités en déséquilibre avec le volume d'épargne mobilisé ;
- les risques de gestion : les IMF fortement subventionnées sont moins rigoureuses dans le choix des demandes à financer ;
- les risques de gouvernance : les ONG à volet microfinance ont en général plus de problème de gouvernance que les mutuelles d'épargne et de crédit.

Des auteurs comme Maximin et *al.* (2003, p. 10) pensent que la rentabilité des activités dans le secteur avicole est souvent plus aléatoire que dans d'autres secteurs de l'économie. La microfinance se montre prudente à l'égard du financement de l'aviculture. Au cas où elle accepte de la financer, les IMF adoptent un certain nombre de stratégies de minimisation de risque parmi lesquels figurent la réduction du montant alloué, la concentration sur les crédits de court terme (1 à 12 mois), la diversification du portefeuille des prêts et la priorité accordée aux grandes exploitations avicoles au détriment des petits paysans. La question du risque du crédit devient un facteur qui empêche ces institutions à financer les activités dont les risques sont mal connus. Dans ce secteur Zeller (2000, p.162) souligne que la gestion des risques des activités du monde rural est plus facile à assurer dans le cas des groupements. Cette gestion est difficile et le risque est souvent élevé quand il est question d'une personne physique.

2.3.3 Rôle de l'Etat dans le financement de l'aviculture

L'Etat occupe une place prépondérante dans le développement de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier. Neuve (1999, p.2) considère l'Etat comme le premier acteur capable de stimuler le développement de la production agricole et sa transformation dans les industries agro-alimentaires. Il a le monopole sur l'organisation des marchés de produits agricoles ou de produits nécessaires à l'agriculture. Dans une certaine mesure, il peut soutenir financièrement les revenus des agriculteurs et aider les jeunes agriculteurs à s'installer et les agriculteurs âgés à améliorer leur retraite.

Cependant, pour assurer un développement effectif des filières avicoles, l'intervention de l'Etat devrait se situer en amont de toute production comme dans les années d'avant et après les indépendances. Ces périodes furent caractérisées par la création des stations de recherche, des fermes de multiplication, des services d'encadrement des producteurs, des services d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits ; et une organisation des producteurs en groupements coopératifs. Dans le cas du Congo, ce rôle premier des pouvoirs publics a connu son plein succès vers la fin de 1960 et toute la décennie des années 70, pour péricliter avec l'avènement des programmes d'ajustement structurels et connaître son apogée après destruction de nombreux laboratoires, conséquences des tensions sociopolitiques. Le besoin en financement de l'aviculture, vu sous l'angle

étatique reste encore un déficit majeur à relever car l'ensemble du système de recherche auquel dépend la production avicole reste encore sombre (Gert, 2004, p.8).

2.3.4 Financement informel

C'est une forme de financement qui s'est développée pour pallier les contraintes imposées par les banques classiques. Chandarvakar cité par Hugon (1988, p.19) définit le financement informel comme « un ensemble d'activités et d'opérations financières légales mais qui ne sont pas officiellement enregistrées et réglementées et qui échappent à l'orbite des institutions financières officielles ». Il présente la particularité d'entrer en possession de ses fonds de façon rapide et exempte de toute démarche administrative. Lelard (1989, p.276) le considère comme un système d'épargne dans lequel le crédit est adapté aux besoins de chaque membre en particulier, ceux relatifs au soin de santé primaire, sécurité, nutrition, logement et éducation. Il présente l'avantage de regrouper des personnes appartenant à une même classe sociale. Aryeetey (1998, p. 31) décrit deux éléments caractérisant le succès de ce système de financement :

« la proximité (géographique, locale et culturelle) que les prêteurs informels entretiennent avec les microentrepreneurs et les mécanismes incitatifs de remboursement auxquels ils recourent, essentiellement la pression sociale et la subordination d'un prêt au remboursement du crédit antérieur ».

Les relations sociales qui existent au sein de ces institutions favorisent la solidarité, la confiance, la grande souplesse et la simplicité des procédures. Elles sont très variées et évolutives en milieu rural comme en milieu urbain. Leur présence est susceptible de financer les activités des petits exploitants et d'augmenter leurs revenus. Dans une perspective d'accroissement de la production, le financement informel peut être à long terme un moyen efficace permettant l'intégration de ses agents dans les institutions formelles.

Ce chapitre a montré que l'amélioration du financement de l'aviculture fait intervenir plusieurs approches qui doivent prendre en compte le contexte locale et s'adapter aux besoins des professionnels. Il importe dès lors dans le chapitre suivant de présenter la méthodologie qui nous a permis de collecter et d'analyser les données relatives à ce mémoire.

Chapitre 3 : Approche méthodologique

Ce chapitre présente la démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette recherche. Pour répondre à notre question centrale de recherche et vérifier nos hypothèses de recherche, une recherche documentaire et une étude de terrain entreprise durant notre stage ont permis la récolte de données. Nous exposerons ici successivement notre démarche d'étude, le traitement et l'analyse de données ainsi que l'apport de stage.

3.1. Types de recherche

La démarche de recherche utilisée pour répondre à la problématique a été essentiellement qualitative et quantitative. Trois sources de données ont été exploitées : les données secondaires constituées essentiellement de la revue documentaire, la revue de données thématiques et la collecte de données primaires obtenues lors du stage.

3.1.1. Revue documentaire

Nous avons débuté notre étude par une revue documentaire constituée principalement d'articles et d'ouvrages scientifiques, de publications de certains centres et laboratoires de recherche consultées en ligne (Internet), des rapports d'organismes internationaux comme ceux de la FAO, des rapports de conférences et du ministère de l'agriculture et de l'élevage du Congo. La nature des documents rassemblés pendant cette revue de littérature nous a permis, de comprendre le contexte et l'importance du financement de l'aviculture, ses impacts dans l'économie de certains pays au niveau mondial, mais aussi son faible niveau en Afrique.

3.1.2. Revue de données thématiques

Il s'agit d'une source de données relatives au financement avicole. Ces informations ont été recueillies grâce aux nombreuses études menées par la FAO, notamment sur l'aviculture familiale. Par contre, celles relatives au financement de l'aviculture industrielle présentent l'inconvénient d'être restrictive. Etant donné que les contraintes¹⁰ rencontrées en agriculture sont identiques, dans une certaine mesure, à celles observées en aviculture, nous avons dans bien de cas fait recours aux travaux relatifs au financement de l'agriculture pour traiter ce sujet. Les informations ayant trait de façon directe au financement de l'aviculture ont porté sur :

- le contrat – programme 2008 -2013 entre le gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc et la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) relatif à la mise à niveau du secteur avicole ;

¹⁰ Contraintes exogènes qui peuvent être naturelles : les épizooties ; économique : volatilité des prix des intrants et des extrants ; politique : inadaptation des politiques agricole, mauvaise organisation des marchés agricoles.
Contraintes endogènes : liées à la politique de crédit menée par les institutions financières.

- better poultry value chain development through microfinance in Vietnam, European Microfinance Program 2009-2010;
- Effect of micro-finance on small scale poultry business in South Western Nigeria;
- Impact of credit on poultry production in South- Western Nigeria.

A la lumière de toutes ces données collectées, nous avons pu constituer une revue de littérature approfondie qui fait ressortir les courants de pensée économique pouvant s'appliquer au financement de l'aviculture et l'implication des différentes parties dans ce secteur.

3.1.3. Collecte de données primaires

Elle était orientée sur la politique de crédit menée par l'institution et les modalités de financement des différents types de crédit. Cette démarche nous a permis de rassembler les données relatives aux encours de crédits de toutes les agences MUCODEC. Par rapport à la disponibilité des informations reçues, une analyse a été faite sur les encours de crédits octroyés entre 2008 et 2011. Pour analyser ces données, nous avons identifiés les départements à forte prédominance de pratique avicole dans lesquels les caisses MUCODEC sont implantées. Ainsi, cinq caisses ont été retenues en zones rurales et ont fait l'objet de cette étude. Le choix des agences en zones urbaines a été fait en tenant compte de l'importance de l'effectif de chaque agence. Dans ce même ordre d'idées, cinq agences ont été retenues.

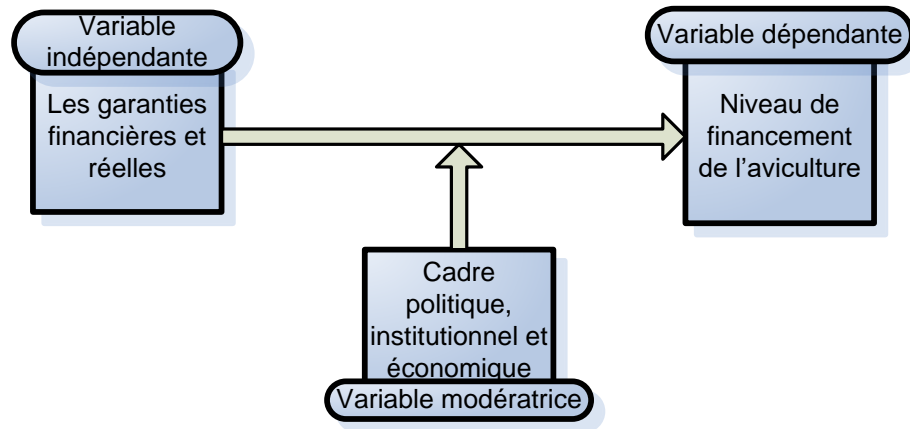
Ces données primaires ont été complétées par des entretiens individuels réalisés au près de deux agents d'une agence et de quatre agents de la direction générale des MUCODEC. Ces entretiens ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien relatif aux modalités de financement et au cadre institutionnel et politique.

Afin de mieux comprendre les causes qui freinent le financement de l'aviculture, nous avons fait usage du diagramme de relation. Il a été utilisé dans le but de cerner les différents facteurs qui freinent le développement du secteur avicole. Il était question dans un premier temps, d'organiser la recherche de la cause primaire et dans un second temps de sélectionner les facteurs ayant la plus grande influence sur le problème.

3.2 Cadre conceptuel et opératoire de l'étude

Dans l'optique de vérifier les hypothèses formulées précédemment, nous avons jugé nécessaire de faire ressortir les variables nécessaires à la compréhension de notre travail. En nous inspirant de nos hypothèses – H1 les garanties financières et réelles influencent le niveau de financement de l'aviculture ; H2- le cadre politique, économique et institutionnel du Congo n'améliore pas le niveau de financement de l'aviculture par les IMF – nous avons identifié (figure 2) une variable indépendante, une variable dépendante et une variable modératrice.

Figure 2 Cadre conceptuel de l'étude



Source : Auteur

En tenant compte des variables d'étude nous avons retenu les indicateurs ci-après :

Tableau V: Cadre opératoire

Garanties financières et réelles	Cadre politique, économique et institutionnel	Niveau de financement de l'aviculture
Disponibilité du tiers (1/3) du montant sollicité Présence des avaliseurs	Stabilité politique, financement de la recherche agronomique, existence des unités de production des poussins d'un jour, disponibilité des provendes, existence des organisations professionnelles	Nombre de bénéficiaire Valeur monétaire des financements

Source : Auteur

3.3 Traitement et analyse de données

Les données recueillies ont subi un traitement manuel puis ont été analysées à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2007. Vu le caractère qualitatif et quantitatif de cette étude, les données collectées ont été représentées sous forme de graphique (histogramme de fréquence, secteur) pour faciliter leur interprétation.

3.3.1 Apport du stage

❖ Localisation des MUCODEC

Les MUCODEC accordent une place de choix à l'emplacement de ses agences. La politique de proximité développée par cette institution consiste à implanter ses agences dans des zones à forte concentration humaine notamment dans des centres commerciaux au niveau des arrondissements, puis dans des zones ministérielles et industrielles. Cette stratégie relative à la localisation permet aux MUCODEC d'être plus proche de ses sociétaires :

- sa proximité des centres commerciaux urbains lui permet d'offrir ces services notamment l'épargne et le crédit aux différents commerçants et artisans ;
- au niveau des centres villes, les MUCODEC visent les agents du secteur public tout comme ceux du privé.

3.3.2. Système de financement des MUCODEC

Les MUCODEC offrent à ses sociétaires deux types de produit : l'épargne et le crédit. A l'ouverture, deux comptes sont ouverts et entretenus par le sociétaire : le compte courant et le compte épargne.

❖ Activités réalisées dans les caisses MUCODEC

D'une manière générale, l'offre de crédits des MUCODEC à l'endroit de ses sociétaires est assez diversifié (tableau VI). On y trouve principalement deux types de crédits :

- le prêt avance sur salaire (le revolving, le découvert) et sur pension (prêt automatique sur pension, tiers (1/ 3) de la pension) ;
- les prêts ordinaires : prêts au commerçant, à la consommation, à l'artisanat, à l'agriculture, l'élevage à la pêche et à l'habitat.

Pour le premier type de crédit, l'accès au crédit sous-entend une domiciliation de salaire aux MUCODEC puis, avoir perçu dans son compte courant trois mois de salaire. Dans tous les cas, le remboursement se fait automatiquement à chaque positionnement du salaire ou de la pension dans le compte support du prêt. Les risques liés à ces produits résident dans diverses situations de suspension de salaire (exception faite pour la pension) : décès, licenciement, changement du mode de règlement. Quant aux prêts ordinaires, ils sont soumis à plusieurs formes de garanties dont :

- les garanties physiques : avaliseurs, hypothèque, dation en paiement, nantissement ;

- les garanties financières : blocage de l'épargne du sociétaire d'au moins du tiers (1/3) du montant du prêt accordé ;
- la souscription d'une assurance décès au cas où le montant du prêt excède 5 000 000 FCFA (7 633,58 €).

Tableau VI: Type de crédits MUCODEC

	Montant	Durée de remboursement	Taux d'intérêt annuel (%)
Prêts avances sur salaires			
Revolving	4 salaires maximum	36 mois	20
Découvert	1/3 du salaire	1 mois	36
Prêts avances sur pension			
Prêts automatiques sur pension	2 pensions	9 trimestres	18
Tiers (1/3) de la pension	1/3 de la pension	1 trimestre	18
Prêts ordinaires			
Prêt aux commerçants	3 fois l'épargne	36 mois	20
prêt à la consommation	5 fois l'épargne	48 mois	20
Prêt à l'artisanat	5 fois Epargne	48 mois	18
prêts à l'agriculture, l'élevage et la pêche	5 fois Epargne	48mois	18
Prêt à l'habitat	5 fois Epargne	60 mois	18

Source : MUCODEC, 2006

❖ Caractéristique du prêt à l'aviculture

C'est un crédit nécessaire au financement de toute activité avicole ou connexe à l'aviculture. Il s'agit des projets relatifs à :

- la production du poulet de chair, des œufs de table/œufs fécondés ;
- la fabrication et la production d'aliment de bétail ;
- la conservation et transformation des produits animaux ;
- La production de poussin d'un jour.

L'octroi de ce type de prêt est aussi régit par :

- l'exercice d'une activité agricole depuis au moins 2 ans ;
- le versement régulier des revenus de son activité agricole dans son compte depuis au moins 3 mois ;
- l'apport d'un 1/3 du montant sollicité à bloquer sur son compte épargne pendant la durée du crédit ;
- deux (2) avaliseurs au minimum ou la dation en paiement ou encore l'hypothèque le cas échéant ;
- l'ouverture d'un compte courant pour le déblocage de son prêt.

Hormis cela, le demandeur du crédit à l'élevage doit être détenteur des documents comptables suivant : le compte d'exploitation actuel de l'activité sur les 12 derniers mois et d'un projet à l'élevage comportant un compte d'exploitation prévisionnel. Une fois ces préalables remplis, l'intéressé pourrait alors bénéficier d'une assistance dans son activité.

❖ Formalités administratives et décision

Elles commencent à la demande de prêt et se termine par le refus ou l'octroi de crédit dont le déblocage de fonds.

❖ Demande et instruction du crédit

Tout sociétaire peut accéder à un crédit s'il a au moins trois mois (3) d'ancienneté dans une caisse locale MUCODEC, s'il est majeur et en conformité avec les règles d'octroi de crédit.

❖ Procédure pour l'agent d'accueil

L'agent d'accueil reçoit le sociétaire qui demande ou à qui il propose un prêt ; il lui remet la fiche de renseignements d'ordre général liés au crédit et prend rendez-vous pour le sociétaire avec le chargé de crédits.

❖ Procédure pour le chargé de crédits

Le chargé de crédits prépare le rendez-vous avant de recevoir le sociétaire en procédant à la consultation du compte du sociétaire. Lors du rendez-vous, le chargé de crédits conduit un entretien au cours duquel il fait connaissance avec le sociétaire sur les points liés à sa personne et sur les points liés à son projet. Il lui fournit les renseignements complémentaires liés aux conditions d'octroi du prêt et lui remet une liste des pièces constitutives de son dossier de prêt en se fixant un nouveau rendez-vous pour le dépôt dudit dossier. Après réception du dossier, une visite des lieux est obligatoire et doit être effectuée par le chargé de crédits et un élu membre du Comité de crédit de la Caisse Locale MUCODEC. L'objet de cette visite est de constater et de vérifier l'existence du projet à financer. Si la visite est concluante, le chargé de crédits monte le dossier de prêt et le fait signer au sociétaire.

❖ Procédure pour le gérant

Le Gérant fait une contre analyse du dossier de prêt qui lui est soumis par le chargé de crédits et donne un avis motivé de sa décision. Si cet avis est favorable, il le présente à son tour au Comité de crédit de la Caisse Locale MUCODEC pour avis et décision. Si l'avis est défavorable, le dossier de prêt est retourné au chargé de crédit avec des orientations précises.

❖ Procédure pour le Comité de crédit

Le Comité de crédit se réunit suivant la fréquence des dossiers de prêt au moins deux fois par semaine. Les décisions du Comité de crédit sont unanimes, matérialisées par la signature de tous les membres sur le formulaire de demande de prêt et consignées sur la délibération qui est signée de toutes les parties. Deux cas sont possibles :

Si l'avis est favorable :

- le crédit demandé est inférieur ou égal au montant autorisé à la caisse locale, le Comité de Crédit donne l'autorisation de le débloquent ;
- le crédit demandé est supérieur au montant autorisé, la demande est alors adressée au Comité de Crédit de la Délégation, du Réseau, ou au Comité National de Crédit.

Si l'avis est défavorable, la demande est retournée à la Caisse avec avis motivé.

❖ Déblocage du prêt

Cette opération consiste à créditer le compte du sociétaire du montant du crédit qui lui est accordé. Elle est précédée du prélèvement des frais d'étude du dossier dont le montant est égal à 2,5 pour 100 du montant du prêt. Seul le Gérant est habilité à le faire. Le Chargé de crédits débloquent exceptionnellement les prêts dits avances sur salaire et pension.

3.3.3 Activités réalisées par le service des engagements de la Fédération des MUCODEC

Ces activités concernent la Gestion des dossiers assurance décès emprunteur via ASCOMA CONGO, la gestion financière des dossiers de prêts et le suivi du risque des crédits.

❖ Gestion des dossiers assurance décès emprunteur via ASCOMA CONGO

Les dossiers d'assurance concernent les fonctionnaires retraités dont l'âge varie entre 65 – 75 ans. Trois étapes sont nécessaires pour le traitement de ces dossiers : 1-) instruction et traitement des dossiers de prêt du sociétaire par la caisse locale concernée puis, transmission de ces derniers au service des engagements ; 2-) enregistrement et traitement des questionnaires médicaux par le service des engagements suivi de leur transmission auprès de l'assureur : ASCOMA Congo ; 3-) traitement des dossiers par l'assureur et production des polices d'assurance suivi de leur transmission au service des engagements qui à son tour les transmet aux caisses en vue du déblocage des fonds.

❖ Analyse financière des dossiers de prêts

Elle consiste en une contre analyse des demandes de prêts dont le montant sollicité était supérieur ou égal à 2 500 000 F CFA. Cette contre analyse est relative à la vérification de la situation professionnelle de l'emprunteur à partir de son bulletin de salaire, de l'attestation de limite d'âge pour les militaires et de l'attestation de l'employeur pour les salariés du secteur privé. La situation financière de l'emprunteur et des avaliseurs était appréciée sur la base du relevé de compte épargne grâce au logiciel SIBANQUE3. Une analyse du compte d'exploitation prévisionnel en année N-1, N et N+1 nécessaire pour tous les prêts à l'agriculture, l'élevage et à l'artisanat de même l'authenticité des factures pro-forma, du devis pour les prêts au commerce et les justificatifs de propriété étaient recherchés pour les prêts à l'habitat. Sur la base de ces informations, sont remplies des fiches techniques de contre analyse, sur lesquelles vont être inscrits de façon sommaire : l'identité de l'emprunteur, les caractéristiques de la demande, les

revenus de l'emprunteur, les ratios et l'avis du responsable du marché portant sur le fonctionnement du compte épargne et courant de l'emprunteur.

❖ Mécanisme de recouvrement des créances

Deux types de suivi sont réalisés : le suivi préventif des incidents de paiement qui passe nécessairement par un encadrement des relations entre les MUCODEC et les emprunteurs à travers les services de la Solde en vue d'aboutir au verrouillage du mode de règlement en ce qui concerne les Agents de l'Etat ; les conventions d'entreprise de manière à impliquer l'employeur dans la domiciliation irrévocable de salaire, pour ce qui est des Agents du secteur privé, des séances d'animation des sociétaires sur la pédagogie de l'épargne et du crédit ; la vérification obligatoire de l'utilisation des fonds octroyés et crédits ; l'analyse périodique des mouvements mensuels du compte pour les salariés et non salariés en vue d'apprécier la cohérence entre activités annoncées (montant des salaires virés et/ou chiffre d'affaires domicilié) et fonctionnement du compte.

Dans la pratique, le sociétaire rembourse conformément à l'échéancier qui est contrôlé de manière quotidienne par le chargé de crédit et le Gérant pour une meilleure appréhension de la distribution et du remboursement de crédit. Afin de prévenir les incidents de paiement, le chargé de crédit doit, deux semaines environs après le déblocage du prêt vérifier l'utilisation des fonds octroyés en crédit chaque fois qu'il s'agira des crédits habitat et professionnel. Il doit également respecter la procédure d'instruction et d'analyse des dossiers de prêts. Le principe étant tel qu'on accorde le prêt si on est sûr que le bénéficiaire est bien capable de le rembourser.

Toutes ces activités nous ont permis de comprendre la politique de crédit des MUCODEC et de faire des analyses sur les prêts à l'aviculture pour ainsi déterminer le niveau de son financement. C'est ainsi que, sur la base de cette méthodologie, nous avons présenté au chapitre suivant les résultats de nos travaux et proposer un modèle propre au financement de l'aviculture en République du Congo.

Chapitre 4 : Résultats et propositions d'un modèle de financement de l'aviculture par la microfinance en République du Congo

Ce chapitre présentera les résultats de recherche, suivi des propositions relatives au financement de l'aviculture. A ce titre, une première partie sera consacrée à la présentation du financement avicole en zone rurale et en zone urbaine. Ensuite, nous aborderons les contraintes inhérentes au financement de cette activité. Enfin, notre dernière partie sera consacrée aux perspectives du financement de l'aviculture par les MUCODEC.

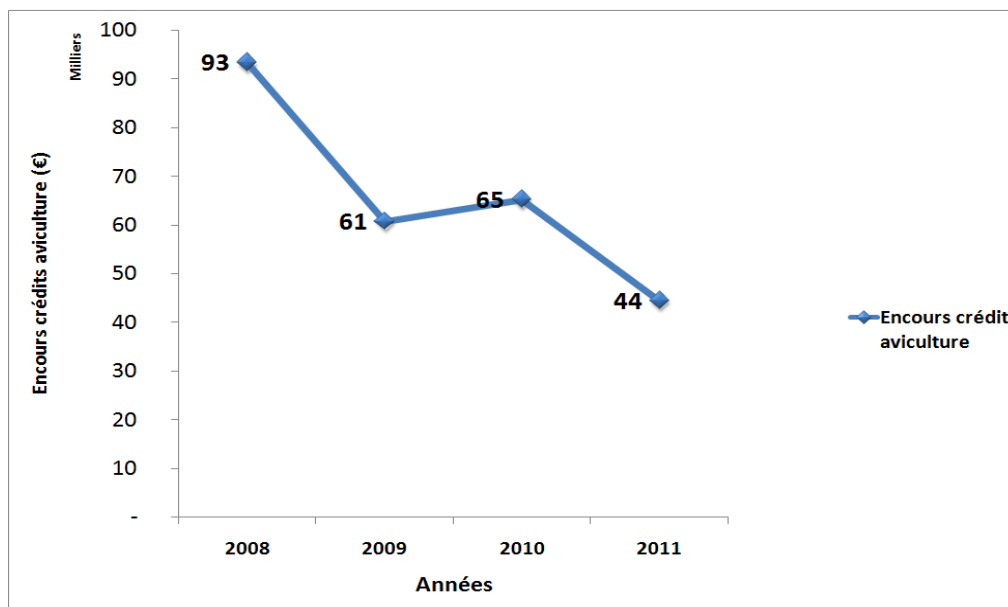
4.1 Présentation des résultats obtenus

4.1.1 Financement de l'aviculture

Au titre des prêts octroyés par les MUCODEC l'aviculture demeure la principale activité qui enregistre, en termes de nombre de crédits octroyés et des encours, un niveau de financement largement inférieur à celui des autres activités financées par cette institution. Dans tout le réseau, 60% des activités avicoles faisant l'objet du financement concernent la production d'œufs de table et du poulet de chair et les 40% restant concernent les autres secteurs de l'élevage. Entre 2008 – 2011, les demandes satisfaites portent sur les prêts à court terme (2 – 4 mois). Elles sont généralement financées de manière saisonnière (fête de nativité et de nouvel an) alors que, la demande en viande de volailles et en œuf de consommation reste un besoin permanent au niveau national. L'analyse des encours de prêts octroyés à l'aviculture (figure 3), présente une évolution décroissante. Il ressort de cette analyse une importante décroissance des encours de crédits octroyés sur la période 2008-2011. Cette réalité montre la réticence liée aux conditions de crédit imposées par l'institution et justifie l'obligation de résultat à laquelle sont soumises les agences, au détriment du caractère social d'une institution de microfinance. L'analyse de la demande du financement de l'aviculture par localité révèle que 89% des caisses locales qui octroient des crédits sont situées en ville. L'analyse des conditions de prêts exigées montre que le crédit octroyé par les MUCODEC paraît moins encourageant pour les sociétaires dont l'activité principale est l'aviculture : présentation d'une caution financière, des avaliseuses et d'autres garanties financières. Il est difficile pour un aviculteur de trouver des avaliseurs en dehors de son cercle d'activité. Ces garanties constituent un des obstacles pour les populations rurales et même urbaines dont l'activité principale est l'aviculture. Les politiques de crédit en vigueur n'incitent pas les aviculteurs à mobiliser leur épargne en vue d'un éventuel financement. D'où le développement auprès des sociétaires d'un rapport de méfiance vis-à-vis des MUCODEC notamment dans les zones rurales où certains clients considèrent les MUCODEC comme une banque. Ainsi, selon les informations reçues auprès des chargés de crédit, on observe que près de 25% de sociétaires n'ont pas encore fait de demande de prêt. Il s'agit des sociétaires qui ont recours aux MUCODEC pour des besoins de dépôt et

de retrait. Car bien que possédant une exploitation, ces sociétaires n'ont pas recours au crédit qu'il juge contraignant pour financer leurs activités.

Figure 3 Evolution des encours de crédits octroyés à l'aviculture



Source : Auteur

Pour remédier à de tel comportement, l'agent au crédit doit inciter et persuader les sociétaires sur la nécessité de faire une demande de prêt. S'il est vrai qu'au début de leur création, l'une des missions des MUCODEC était de financer les activités du monde rural – car sa première agence avait été créée dans une commune rurale –, on remarque que cette mission est loin d'être atteinte au regard des encours de crédit octroyé au sein du réseau MUCODEC.

4.1.2 Financement de l'aviculture en milieu rural

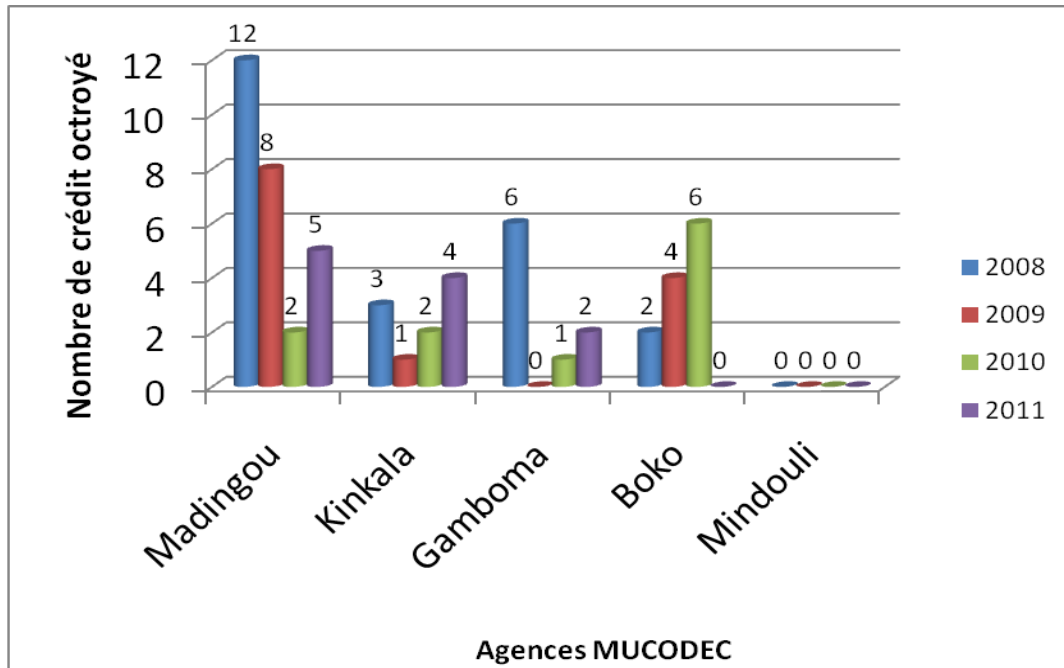
Les activités avicoles en zone rurale sont relativement liées à l'aviculture familiale. Elles sont conduites par les femmes qui se font aider par les enfants à l'exception des tâches ayant un rapport avec l'argent. Quatre-vingt pourcent de ménages pratiquent cette activité. L'aviculture semi-industrielle quant à elle est détenue par les retraités ; quelques rares exploitations sont gérées par les coopératives. En considérant le nombre de crédits octroyés (figure 4) par agence dans la période 2008 – 2011, on observe vraisemblablement un faible niveau du financement de tout le secteur avicole au sein du réseau MUCODEC. Une analyse des informations recueillies a révélé que pour les activités d'élevage, les conditions prévues par les politiques de crédit MUCODEC telles que décrites précédemment¹¹ ne

¹¹ Caractéristique du prêt à l'aviculture page 23

sont pas suffisantes pour bénéficier d'un prêt à l'aviculture. Ainsi, plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte, il s'agit de:

- l'état des bâtiments d'élevage et la qualité du matériel d'élevage ;
- les sources d'approvisionnement en aliment de bétail ;
- la durée du cycle de production et la vente des produits d'élevage.

Figure 4 : Nombre de crédits à l'aviculture alloué par agence en milieu rural

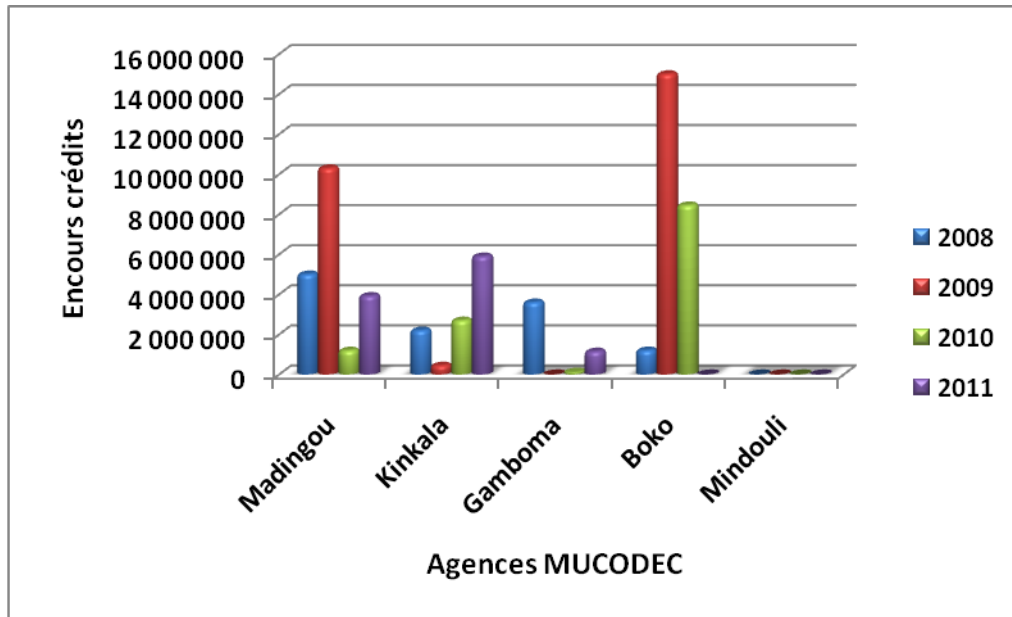


Source : Auteur

Ainsi les élevages qui bénéficient d'un financement des MUCODEC sont ceux ayant répondu à la fois aux conditions relatives à la politique de crédit MUCODEC et aux conditions zootechnique et zoo sanitaires. Eu égard aux données collectées, les moyennes observés ont été de 7,25 ; 2,5 ; 2,25 et 3 respectivement pour Madingou, Kinkala, Gamboma et Boko entre 2008 et 2011. Deux agences n'ont pas enregistré des demandes de prêts en 2009 (Gamboma) et en 2011 (Boko). Aucune demande de prêt n'a été enregistrée à l'agence de Mindouli. Cette réalité montre bien que les MUCODEC adoptent un certain nombre de stratégies de minimisation de risque parmi lesquelles figurent la réduction du nombre et du montant des crédits alloués, la concentration sur les crédits à court terme, la diversification du portefeuille des prêts et la priorité accordée aux grandes exploitations au détriment des petits paysans (Servet, 1996 ; Wampfler, 2000, p.7).

Concernant les montants de crédits, l'analyse de la figure 5 montre que les encours crédit n'ont pas été proportionnel au nombre de crédits alloués. En 2008, sur 8 crédits alloués par l'agence de Madingou les encours crédits enregistrés se sont élevés à 5 000 000 FCFA (soit 7 633,58 €); alors qu'en 2009 sur 4 crédits alloués par l'agence de Boko, les encours crédits ont été de 15 000 000 FCFA (soit 22 900,7 €).

Figure 5: Montant de crédits à l'aviculture alloué en milieu rural



Source : Auteur

Les données des résultats présentés ci-dessus montrent un faible niveau de financement du secteur avicole dans les zones rurales. Cette faiblesse est due aux conditions d'octroi de crédit qui paraissent restrictives aux professionnels de l'aviculture et les stratégies mises en place ne s'adaptent pas aux besoins des producteurs. Dans un contexte où les institutions de microfinance sont appelées à s'ouvrir aux populations à faible revenu, les MUCODEC dans leur politique de financement n'arrivent pas à combler les attentes des petits producteurs.

4.1.3 Financement de l'aviculture en zones urbaines

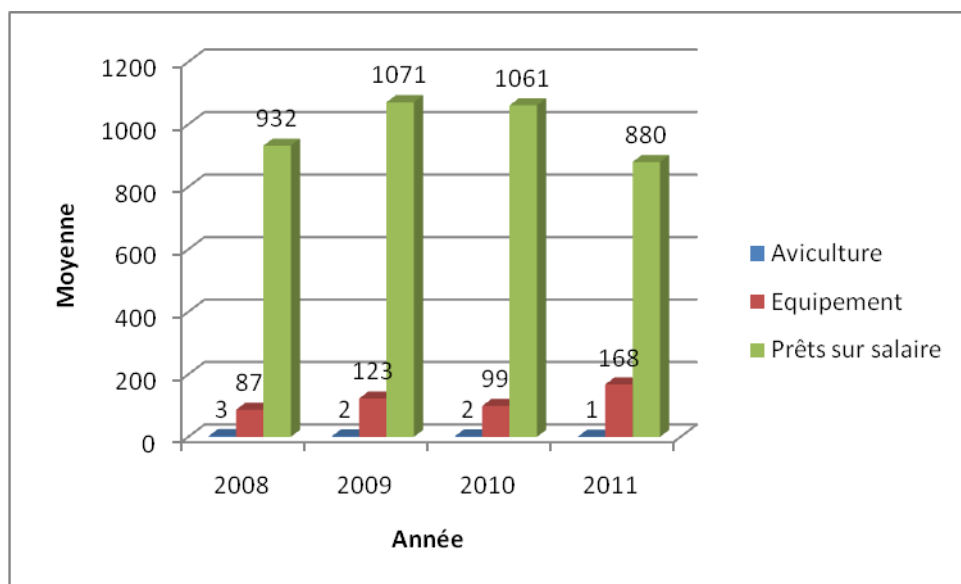
Constituée en grande partie des fonctionnaires et des salariés du secteur privé, les activités qui sont financées par les MUCODEC appartiennent aux sociétaires ayant domiciliés leur salaire dans une de ses caisses locales. Après exploitation des résultats, cinq (5) caisses locales ont été choisies comme par comparaison au financement de l'aviculture en milieu rural. Nous avons observé que la moyenne annuelle de crédits octroyés en zone urbaine s'élevait à cinq (5) crédits par agence contre trois (3) en milieu rural. Le montant des prêts octroyés proportionnel au volume de l'épargne et à l'ancienneté du sociétaire était compris entre 7 622, 45€ et 45 734,705€. Les prêts étaient octroyés pour financer soit les travaux de construction ou d'aménagement des bâtiments d'élevage, soit l'acquisition du matériel

d'élevage. Dans l'ensemble, 60% des demandes faites étaient en rapport avec l'acquisition du cheptel de départ et l'achat des provendes. La durée moyenne maximale égale à quarante - huit (48) mois était relative au montant sollicité et à l'objet du prêt ; plus la somme empruntée est élevée, plus la durée de remboursement était prolongée pour l'emprunteur. Plusieurs financements sont nécessaires, pouvant s'étaler sur une longue période avant de commencer l'activité proprement dite. Le début d'une activité d'élevage nécessite l'acquisition d'un bâtiment, l'équipement de ce dernier en matériel d'élevage, l'achat des poussins d'un jour ainsi que les provendes. Dans la pratique toutes ces charges ne peuvent pas être couvertes avec un crédit dont la durée maximale est de quarante-huit mois. Cette réalité contraint les sociétaires à réduire l'effectif de leur exploitation entre 500 et 1000 volailles.

4.1.4 Analyse comparative entre prêt aviculture et les avances sur salaire.

En matière de crédit au professionnel les MUCODEC, avec l'augmentation du nombre de sociétaires dont la majeure partie est constituée des agents de l'Etat, présentent en termes d'organisation les caractéristiques d'une banque (BAD, 2009, p. 8). Les dossiers de cette catégorie d'agent financier a priori bancable sont vivement encouragés par les agents de différentes caisses locales : les incertitudes de remboursement sont très négligeables du fait que le salaire constitue avant tout la première forme de garantie. Il est à noter que, l'importance accordée aux prêts sur salaire a eu un impact sur le financement des crédits au professionnel car, les prêts octroyés entre 2008 et 2011 se sont élevés à 72% pour les seuls prêts aux salaires comme on peut le constater sur la figure 6 ; alors que dans la même période, les prêts octroyés aux aviculteurs était de 0,3%.

Figure 6: Niveau d'allocation des différents crédits MUCODEC



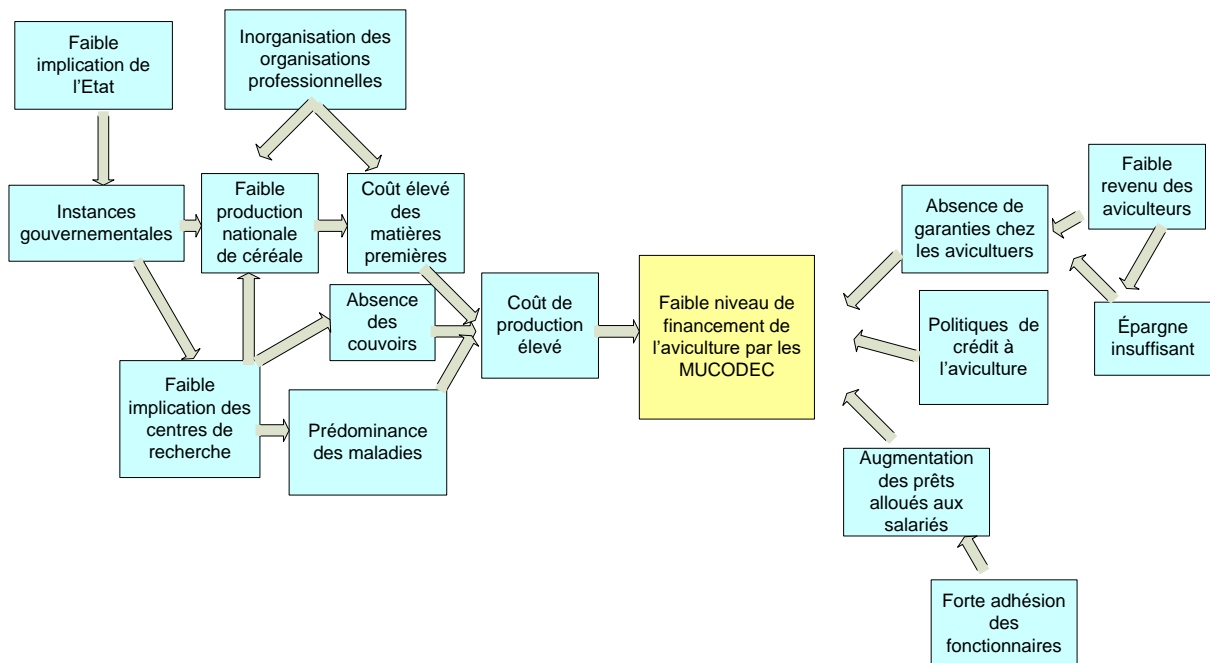
Source : Auteur

En considérant toutes les caisses locales, l'analyse de nos résultats révèle que 76% de caisses ont octroyé au moins une fois les prêts à l'aviculture pendant la période concernée par l'analyse. Cela montre que les MUCODEC ont plutôt eu tendance à travailler avec les fonctionnaires et consenti très peu de crédits à vocation professionnelle. Le micro-crédit tel que perçu par les institutions de microfinance dans leur genèse, se trouve dissipé dans les statuts et les slogans publicitaires. Les montants octroyés aux activités avicoles par année pendant la période concernée se sont révélés plus faible que ceux des autres types de crédits.

4.2 Analyse des contraintes du financement de l'aviculture par les MUCODEC

Les MUCODEC dans l'exercice de sa mission d'institution de microfinance éprouvent un certain nombre de difficultés qui limitent leurs interventions dans le secteur avicole. Bien que les crédits à l'aviculture soient octroyés dans toutes les agences MUCODEC, ils n'atteignent qu'une moyenne de 0,3% sur l'ensemble de crédit octroyé par le réseau. A cet effet, dans l'optique de clarifier et de mieux cerner la structure des causes liées à ce faible niveau de financement, nous nous sommes servis de la figure 7 relative au diagramme de relation, une représentation permettant de clarifier et de mieux cerner la structure des causes d'une situation ou d'un problème complexe

Figure 7: Diagramme de relation



Source: Auteur

L'analyse du diagramme de relation ci-dessus nous permet d'identifier quatre facteurs majeurs qui sont en conjonction avec le faible niveau du financement de l'aviculture. Il s'agit de l'absence des garanties

chez les aviculteurs, de l'inadaptation des crédits à l'aviculture, de l'augmentation des prêts aux salariés et d'une augmentation du coût de production des activités avicoles. Ces quatre facteurs peuvent être regroupés en deux niveaux :

4.2.1 Facteurs liés au macro-environnement de l'aviculture

Il s'agit des facteurs généraux extérieurs aux MUCODEC. On peut observer une faible implication des pouvoirs publics et des organisations professionnelles qui demeurent en aviculture deux acteurs importants capables de jouer un rôle capital dans l'organisation et la gestion des services des producteurs. Ils influencent de façon significative sur le coût de production des activités avicoles notamment l'acquisition des matières premières, des poussins d'un jour (tel que présenté dans le diagramme de relations ci-dessus). Le coût de production de l'aviculture est influencé en amont par la faible implication de l'Etat et de ses instances à savoir le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique, le Ministère de la Santé et de la Population et le Ministère de la Promotion de la femme. Ces facteurs exercent leurs influences de façon indirecte sur toute la chaîne avicole et leur faible implication augmente ainsi leur coût de production avec comme corolaire le faible niveau de financement.

4.2.2 Facteurs liés au micro-environnement

Ils sont constitués des facteurs qui ont une emprise directe sur les produits MUCODEC dont les prêts à l'aviculture. Il s'agit de la politique du crédit, de l'augmentation des prêts sur salaire et de l'absence des garanties des aviculteurs. Ces facteurs sont dans une certaine mesure influencés par les conditions socio-économiques des sociétaires. Dans sa politique de crédit et sur tous les prêts alloués, chaque caisse des MUCODEC a l'obligation d'atteindre un montant qui lui est fixé par la direction générale pour assurer son autonomie financière. Ces orientations ne concernent pas la nature du crédit et sont en défaveur du marché des professionnels.

On constate que les salariés de l'Etat et du secteur privé sont dans la pratique les clients de prédilection des MUCODEC. Ceux-ci ouvrent facilement leur compte, réalisent de façon régulière les transactions financières, et dans la plupart de cas leur fréquence crée une familiarité et un climat de confiance avec les employés. En outre, il s'agit des clients qui font des emprunts à court terme généralement pour des besoins de consommation ou à des fins de financement du budget familial : c'est le cas des découverts relatifs aux salariés. Cette réalité démontre la préférence des MUCODEC qui accentuent ses stratégies vers les prêts aux particuliers, au détriment des prêts à l'aviculture qui sont octroyés pour le long terme.

4.3 Modèle de financement de l'aviculture en République du Congo

Cette section se propose de formuler des stratégies nécessaires à l'amélioration du niveau de financement des activités avicoles par les MUCODEC. L'élaboration de ces propositions se veut avant tout une initiative interne aux MUCODEC visant à organiser les services offerts en fonction de ses objectifs en tant qu'institution de microfinance et en fonction des opportunités offertes par son environnement.

4.3.1 Organisation en fonction de ses objectifs

Le résultat des services de prêts des MUCODEC devrait être apprécié en termes d'atteinte de ses objectifs ; lesquels consistent à redistribuer l'épargne collectée sous forme de crédit à ses sociétaires en vue du financement des activités économiques. Par activité économique nous pensons aux activités visant la production, l'échange et la consommation de biens et services. Elles devraient rechercher à augmenter le pouvoir économique des sociétaires. L'aviculture familiale devrait être l'un des secteurs de prédilection des MUCODEC pour promouvoir l'émancipation des femmes qui contribuent à l'essentiel de la production de cette activité. Dans ce sens, les MUCODEC pourraient contribuer à la réduction de la vulnérabilité des familles, aux chocs économiques auxquels elles sont soumises surtout dans les zones rurales et s'inscrire ainsi dans la dynamique des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Par conséquent, dans les actions à entreprendre et pour faciliter l'accès des sociétaires, notamment celle des femmes qui œuvrent dans la production de l'aviculture familiale, les MUCODEC devraient bâtir une stratégie propre au financement de ce type d'élevage. Celle-ci pourrait envisager le renforcement des capacités des chargés de crédits dans chaque agence des zones rurale et urbaine. Une intégration d'un agroéconomiste dans chaque caisse locale serait l'idéal. Celui-ci aura la responsabilité :

- d'identifier le nombre de sociétaire de sa caisse locale œuvrant dans l'aviculture familiale dont la taille des élevages est comprise entre 50 -100 ;
- de visiter les activités à potentiel avicole dans le but d'apprécier leur éventuelle éligibilité au prêt avicole ;
- Mener des actions de prospection et de sensibilisation sur les possibilités d'aider les sociétaires à constituer des groupes d'entraide capable de garantir les prêts de ses membres ;
- Apporter un avis technique de faisabilité, la conformité des dossiers de prêts de tout projet à l'aviculture pour lequel un prêt est demandé et, un appui au suivi des remboursements des prêts octroyés. Il doit entre autre œuvrer au développement et à la rentabilisation du portefeuille des

sociétaires évoluant dans ce secteur et rendre les caisses locales capables d'apprécier la faisabilité d'un projet à l'aviculture.

Il faut souligner que ce rôle est actuellement assuré par un seul agent exerçant ses fonctions au sein de la direction générale et coordonnant les activités de onze (11) caisses locales que compte la ville de Brazzaville. Cette forme d'organisation n'existe que dans les grands centres administratifs. Dans les zones rurales, les chargés de crédits ne sont pas assez outillés pour donner un avis sur la faisabilité des projets avicoles.

4.3.2 Organisation en référence des opportunités offertes par son environnement

Etant donné le nombre de caisses locales implantées sur l'ensemble du territoire congolais, la stratégie à mettre en œuvre devrait prendre en compte une approche intégrant les différents maillons du secteur avicole.

Le premier maillon de la production avicole est celui de la production des provendes ; il représente 70% du coût de production en aviculture. Les départements dans lesquels ses caisses locales sont implantées ont des ressources qui diffèrent d'une localité à une autre. Certaines localités sont réputées dans la production des céréales d'autres dans la production et la commercialisation des sons de blé, des tourteaux et de tous les ingrédients entrant dans la composition de la ration alimentaire des volailles. Tous les professionnels sociétaires des MUCODEC œuvrant dans ce maillon devraient être identifiés.

Le deuxième maillon est constitué des producteurs. On peut ici distinguer deux (2) types de producteurs: les producteurs des poussins d'un jour au niveau local ou international et ceux qui s'occupent de la production d'œufs ou de poulets. Au niveau local, les producteurs de poussin sont ceux pouvant répondre aux demandes de 500-1000 poussins et, au niveau international, ceux dont les demandes sont supérieures à 1000 poussins. A ce maillon peuvent être ajoutés les aviculteurs dont la production est destinée à la consommation.

Le troisième maillon sera constitué du circuit de commercialisation des produits avicoles (viande de poulet et œufs de consommation). Il sera questions dans ce maillon d'identifier tous les professionnels dont l'activité principale est la vente des produits avicoles : grossistes, détaillants, restaurateurs etc. Les MUCODEC devraient ainsi analyser l'étendue des opportunités offertes par les localités où sont implantées ses caisses locales et identifier toutes les parties prenantes évoluant en son sein. Une telle démarche aurait une double vocation :

- Pour les professionnels des différents maillons, il serait question de constituer un circuit facilitant les échanges entre les différents sociétaires sur les aspects techniques, commerciaux, et même administratif et pouvant être utilisé comme groupe d'entraide pour pallier les différentes formes de cautions auxquelles ils sont soumis ;

- Pour les MUCODEC, cette forme de gestion aiderait les chargés au crédit à donner leur avis sur la faisabilité des dossiers de prêts et améliorerait l'efficacité des mécanismes de recouvrement et de remboursement des prêts ; cela pourrait être un moyen de fidélisation des clients.

4.3.3 Amélioration des garanties et de l'échéance de prêts

L'augmentation de la satisfaction des sociétaires des MUCODEC devrait intégrer l'amélioration des conditions d'accès au crédit. La démarche qui nous paraît pertinente consiste à susciter un intérêt auprès des parties prenantes visant à considérer le crédit comme un moyen nécessaire à l'augmentation de leur revenu. Il serait question de procéder au regroupement des sociétaires. Ces regroupements permettraient de faire des demandes de prêts dont le montant serait plus important et, pourront générer assez de profit à l'institution en réduisant les coûts de transaction. Dans la mise en œuvre de cette forme d'organisation, il faudra prévoir des caisses pilotes qui dans leur processus d'octroi de crédit à l'aviculture vont définir des stratégies mettant en application cette démarche. On pourra ainsi recenser les professionnels de l'aviculture qui seront regroupés par rapport à la nature des activités exercées, aux effectifs de leur exploitation et à leur proximité. Il revient aux MUCODEC de mettre en place une équipe qui après identification des aviculteurs de la localité concernée, va procéder à la sensibilisation et la formation des aviculteurs sur les principes régissant l'octroi des prêts et leur remboursement. Le groupe devra supporter les garanties pour les emprunts engagés par un membre. La constitution du groupe devrait être faite par les membres qui le composent et qui auront en son sein un responsable qui devra veiller à l'utilisation des prêts octroyés. Selon les besoins de financement, les groupes pourront être constitués de trois sociétaires tous appartenant à une même caisse locale. Etant donné que le cycle d'élevage varie suivant les différentes productions (poulet de chair ou œufs de consommation), la durée de remboursement sera d'une année donnant la possibilité au bénéficiaire d'élever en moyenne trois bandes de poulet de chair. Soulignant qu'une bande de poulet de chair est élevée pendant une période inférieure ou égale à deux (2) mois. Ainsi, pour des prêts relatifs à la production des œufs de consommation, une période de remboursement de dix-huit (18) mois sera accordée, période relative au cycle l'élevage et de production d'œufs. Quant aux cautions financières, elles seront supportées par tous les membres du groupe comme pour garantir le prêt octroyé. Nous pouvons préciser que cette pratique une fois réussie pourra être dupliquée dans les autres caisses locales de l'institution.

4.3.4 Diversification de l'offre du crédit à l'aviculture

Pour améliorer de façon efficace l'offre du crédit à l'aviculture, il faut une identification, une analyse et une prise en compte des besoins réels des producteurs. Il sera question d'allouer les crédits en tenant compte des besoins des producteurs. Dans la plupart de cas de financement, l'analyse fait par le chargé de crédit porte beaucoup plus sur les aspects comptables : la conformité du compte d'exploitation, les garanties financières. Cependant, les besoins réels de l'éleveur et de son activité sont

mal appréciés. D'où la nécessité pour les agents au crédit de se familiariser avec les sociétaires. Dans ce modèle que nous proposons il sera question de catégoriser les crédits destinés à l'aviculture. On retiendra ainsi trois types de financement : le financement lié à l'exploitation, le financement nécessaire aux groupements et le financement spécifique à l'élevage.

❖ Financement lié à l'exploitation avicole

Il s'agit ici d'un crédit nécessaire à l'acquisition du matériel d'élevage, achat d'aliments de bétail et produits vétérinaires, achat des poussins et toutes autres charges relatives au fonctionnement de l'activité. Dans toutes les demandes faites, le chargé de crédit devra être capable d'identifier la nature de l'objet de prêt en rapport avec les besoins de l'exploitation avicole. Pour garantir le prêt contre les aléas propre à l'aviculture, l'agent financier devra être capable d'identifier : les facteurs internes et externes à l'exploitation.

- Dans les facteurs internes on retiendra les spécificités liées à la proximité de l'exploitation aux autres types de volailles élevées dans le même périmètre. Il sera aussi question des races utilisées car, la rentabilité de l'activité dépendra de la performance de la souche élevée mais aussi de sa rusticité ;
- L'environnement interne est mis en rapport avec la proximité de l'exploitation d'un centre commerciale, du pouvoir d'achat des habitants de la localité.

Dans ce cas de figure, le prêteur devrait avant de se lancer dans les démarches définies par la politique de crédit, vérifier l'état de l'activité à financer, les conditions de l'exploitation avant le financement, se rassurer si le besoin réel de l'emprunteur est un besoin d'équipement ou d'exploitation.

❖ Financement des coopératives

Le financement des coopératives est aussi un moyen efficace pour améliorer l'accès au crédit et augmenter la productivité des exploitations avicoles. Ce type de structure constitue un cadre idéal pour l'encadrement et le renforcement des compétences des membres qui la composent. Les risques liés aux pathologies aviaires peuvent être minimisés dans un tel cercle que dans le cas d'un financement d'une personne physique. Bien que disposant d'une main d'œuvre, les coopératives sont incapables de s'autofinancer et sont souvent dépendantes des financements des ONG qui ne tiennent toujours pas compte de leurs besoins réels. Les MUCODEC pourront élaborer des stratégies visant à encourager le financement des coopératives, les considérer comme des centres pilotes dans la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion de crédits mais aussi dans la formation aux techniques innovantes relatives à l'amélioration de la productivité avicole.

❖ Financement spécifique à l'élevage.

Il s'agit d'un financement qui prend en compte les besoins relatifs à la mise en œuvre des politiques d'élevage mais, peuvent aussi être mis en rapport avec la vulgarisation des techniques d'élevage. Ces politiques d'élevage visent à faire passer les exploitations familiales de l'économie de subsistance à l'économie de marché, intégrant dans leur mise en œuvre les opérations sectorielles de développement tout en prenant en compte les besoins en moyens de production. Il s'agit dans le cas de l'aviculture

familiale de l'introduction des géniteurs capables d'améliorer les races locales, de l'amélioration de la ration alimentaire à partir de la transformation des résidus de ménages, les techniques d'aliment calcique séparé. En aviculture semi-industrielle, il sera question de promouvoir l'élevage des lignées performantes pouvant s'adapter aux conditions tropicales. Pour mettre en œuvre une telle stratégie, la microfinance devrait travailler en partenariat avec les organisations des producteurs.

Comme le souligne Traoré (1989, p.136) la nécessité d'améliorer qualitativement et quantitativement les productions animales exige une recherche scientifique capable de concilier formation et vulgarisation dans un milieu réceptif. Ce rôle ne peut être effectif que si en amont la microfinance pouvait bénéficier d'un appui technique et même financier des pouvoirs publics avec les instances qui la compose il s'agit :

- du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) : il est chargé de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de développement agropastoral et halieutique. Il est constitué entre autre du centre de vulgarisation des techniques d'élevage dont son implication serait bénéfique dans l'encadrement des éleveurs ;
- Le ministère de la recherche scientifique et technologique : il est chargé de définir et d'exécuter la politique du gouvernement en matière de recherche scientifique et technologique. Il dispose de certains organismes qui lui sont rattachés dont le Centre de Recherche Vétérinaire et Zootechnique (CRVZ). Le CRVZ devrait intervenir dans la lutte contre les différentes pathologies qui minent les exploitations avicole et même dans les recherches relatives à la détermination des caractéristiques zootechniques du poulet local et dans la production des vaccins ;
- du ministère de la promotion de la femme : ce ministère intervient dans l'encadrement des femmes à travers des activités ou microprojets de production, de transformation ou même de commercialisation. Il est à noter que les femmes représentent environ 70% des actifs en aviculture familiale. Elles jouent par conséquent un rôle cardinal dans la production agricole et la sécurité alimentaire. Son implication aiderait la microfinance à mettre à la disposition des femmes intervenant dans l'aviculture des crédits pour assurer la durabilité de leurs projets.

En somme, l'implication des instances de l'Etat serait bénéfique aux MUCODEC car, elles ont un grand rôle à jouer dans la réduction des coûts de production des produits avicoles ; une réduction découlant de l'amélioration de la productivité et de l'efficience des différents maillons de production et de l'assainissement des circuits de commercialisation. En outre, pour réduire le coût de production et adapter le financement de l'aviculture aux produits de la microfinance, il faut le développement d'un réseau d'abattoirs industriels avicoles au niveau national.

Nous pouvons aussi signifier que les expériences au niveau continental africain sont des éléments sur lesquels les pouvoirs politiques peuvent s'inspirer pour promouvoir l'accès des populations au financement de leurs activités avicoles. Cette volonté s'inscrit dans la mise en place des stratégies qui prendront en compte à la fois les aviculteurs mais aussi les IMF dont les MUCODEC en particulier. Elle pourra avoir pour modèle les expériences des pays qui ont fait de l'aviculture une source de création

d'emplois et un moyen d'améliorer de la sécurité alimentaire nationale. Pour faciliter l'accès des populations au crédit à l'aviculture, l'intervention de l'Etat pourrait s'inspirer de l'exemple marocain rapportée par la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole¹² (FISA). Il s'agit d'un contrat signé avec le Crédit Agricole du Maroc et la FISA visant à mettre les initiatives du secteur avicole dans sa globalité. Ainsi, l'Etat pourrait mettre en place un fonds qui sera géré par les MUCODEC qui assureraient la gestion des aspects financiers ; et les aspects techniques seront pilotés par les organisations professionnelles.

Des expériences comme le parrainage des jeunes aviculteurs mériteraient d'être étudiées pour assurer la viabilité de leur activité. Ce système qui existe dans les pays industrialisés consiste à mettre à la disposition des jeunes entrepreneurs des entrepreneurs expérimentés. Dans ce système l'entrepreneur ou le parrain assurera un rôle technique ou financier au jeune entrepreneur. Selon le descriptif élaboré par les structures d'accompagnement, la démarche à suivre pour être parrainé se fera en cinq étapes : la validation de la demande par la structure d'accompagnement, la présélection du projet par le parrain, la pré-validation, la rencontre entre parrain et parrainé et la signature d'une convention de parrainage.

¹² Contrat-Programme 2008-2009 entre le gouvernement de Sa Majesté le Roi et la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) relatif à la mise à niveau du secteur avicole consulté le 10 novembre 2012 du <http://www.abhatoo.net.ma/index.php/fre/content/download/>

Conclusion

La présente étude consacrée au financement de l'aviculture en République du Congo a eu pour objet de proposer un mécanisme permettant une adaptation de l'offre de crédit aux besoins financiers des aviculteurs. Elle a eu à confirmer l'hypothèse selon laquelle les garanties financières et réelles influencent le niveau de financement de l'aviculture. Cet état des choses semble trouver une justification à notre sens dans un cadre politique, institutionnel et économique qui a été souvent mal défini. En effet, dans les années d'après les indépendances, le secteur avicole bénéficiait d'un soutien financier et technique étatique, qui a connu un déséquilibre à la suite des programmes d'ajustement structurels et aux conflits sociopolitiques qui ont minés le pays. Au terme de nos recherches, il est apparu que dans les pays¹³ où les politiques avicoles étaient orientées vers la productivité, ce secteur contribue à la création d'emplois, à la réduction de pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Au contraire, en Afrique sub-saharienne où peu des pays ont mis en place des politiques capables de soutenir la production avicole, le développement du secteur reste très limité. Dans ce sens, on peut distinguer trois catégories de pays en fonction de niveau de production : les pays à forte production, à moyenne production et enfin les pays à faible production dans laquelle catégorie se retrouve le Congo.

Par ailleurs, une analyse de ce secteur au niveau « micro », permet de rendre compte que les efforts consentis par les IMF notamment les MUCODEC ne satisfont pas encore les attentes des sociétaires. En effet, l'environnement avicole présente des contraintes auxquelles, l'institution seule ne peut faire face. Parmi les contraintes identifiées figurent en bonne place celles liées aux stratégies propres de l'institution et, celles relevant des pouvoirs publics. Ainsi, l'augmentation du nombre des sociétaires des MUCODEC issue à la fois de l'Etat et des salariés du secteur privé au sein du réseau constitue une cause de désintérêt à tout financement des professionnels avicoles pour la plupart non salariés. La frilosité des IMF à l'égard de la catégorie des professionnels considérés tient surtout au fait que ceux-ci ne présentent pas des garanties financières suffisantes. Dans les zones rurales et urbaines, les garanties sont un véritable frein dans l'octroi au crédit. Tout ceci explique pourquoi les politiques de crédits insistent d'avantage à ce qu'il est convenu d'appeler les prêts sur salaire.

Ensuite jusqu'ici les agences MUCODEC sont fortement représentées en milieu urbaine que rurale. Ce qui pose avec acuité le problème de la représentativité de celle-ci sur l'ensemble du territoire. De ce fait, la microfinance semble dans la gestion de son portefeuille de crédit prendre la forme d'organisation rencontrée dans des banques classique évoluant en marge des sociétaires à faible revenu.

Pour remédier à cette épineuse question du financement avicole à travers les IMF, nous avons proposé l'implication des pouvoirs publics en termes d'appui financier au secteur avicole. Pour ce qui est des MUCODEC, il est nécessaire qu'elles élaborent des stratégies prenant en compte les besoins des

¹³ comme les USA, l'Inde le Brésil, la Chine

professionnels de l'aviculture pour la viabilité de leurs actions, surtout en milieu rural où la majorité des sociétaires sont dépourvus de garanties financières. C'est dire que l'amélioration de la situation observée passe par une redistribution de l'épargne sous forme de crédit visant à financer de façon directe toutes les activités génératrice de revenu dont l'aviculture par les MUCODEC. L'importance du réseau serait un véritable atout à mettre en valeur en identifiant les différents sociétaires membres des caisses, puis en mettant les forces des uns au bénéfice des autres. A travers une approche de réseau, il pourrait être plus facile de garantir les prêts, faciliter les échanges commerciaux entre les membres. Outre la constitution des sociétaires en groupement d'entraide, la prise en compte de la durée du cycle de chaque type de production serait un élément important pour améliorer la durée des prêts. L'efficacité du financement passe aussi par la définition des principaux types de financements relatifs à l'aviculture.

Quoi qu'il en soit, vu la complexité de ce secteur, le financement de l'aviculture à travers les IMF notamment par les MUCODEC en République du Congo ne pourra produire des effets escomptés que si le cadre abritant ce secteur est assaini. Il s'agit donc, au delà des seules actions isolées des IMF, de réunir les conditions relatives aux investissements dans la recherche, la vulgarisation de l'agriculture, de l'accès aux marchés des produits avicoles et des intrants, de la mise en place d'une politique fiscale, commerciale et d'un système de droit de propriété encourageant les initiatives avicoles créatrice d'emplois. Tout ceci implique donc des actions de la part de l'Etat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adams, Dale W., Graham, D. H., et Von Pischke, J. D. (eds.) 1984. *Undermining rural development with cheap credit*. Boulder : Westview Press. p. 318.

Adechoubou M. A., (2005) «La construction des secteurs financiers inclusifs: le rôle des politiques et stratégies nationales de microfinance», FENU.

Ngatchou A., et Teleu Ngandeu E. (2008) « Revue du secteur avicole ». Version du 1^{er} décembre. Consulté le 20 novembre 2012 de <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ai356f/ai356f00.pdf>

Akanni K. A. (2007). «Effect of micro-finance on small scale poultry business in South Western Nigeria». *Food Agric.* 19 (2): 38-47

Armando D. C. (2000). « Cahiers du Brésil Contemporain ». *Revue msh paris* n° 41/42, p. 257-278

Aryeetey E. (1998) « Informal finance for private sector development in Africa », Background paper prepared for the African Development Report 31p.

BAD (2009). «Etude sur l'amélioration de l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises». consulté le 13 janvier 2013 du <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-operations/Congo>.

Bougouin A. S., (1995). « Quand les femmes africaines ont des projets ». *Jeune Afrique Economique* n°208, décembre. P87.

Branckaert, R. D. S., Gaviria, L., Jallade, J. and Seiders, R.W. (2000). «Transfer of technology in poultry production for developing countries». In: *FAO Sustainable Development Dimensions of October 2000* consulté 07 janvier 2013 de: www.fao.org/ag/aga/AGAP/LPA/fampo1/links.htm.

Gentil D., et Losch I. B., (2002). « Politique de microfinance et politique agricole : Synergies et divergences ». consulté le 13 janvier 2013 du <http://microfinancement.cirad.fr/fr/news/bim/Atelier6.pdf>.

FAO. (2008). « Etude du secteur avicole en côte d'Ivoire, structure, importance et perspectives ». Cas de l'aviculture semi-industrielle consulté le 04 février 2013 du <http://193.43.36.93/docrep/fao/011/ak072f/ak072f00.pdf>.

FAO, (2009). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'aviculture* consultée le 04 février 2013 <http://www.fao.org/docrep/012/i0680f/i0680f.pdf>

FIDA, (2011). *Perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle planétaire* consulté le 31 janvier 2013 du http://www.ifad.org/pub/factsheet/food/foodsecurity_f.pdf

Fiebig, M. (2001). « Prudential regulation and supervision for agricultural finance. » *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Eschborn*.

Gert – Jean et Ali K. (2004). « Indicateurs relatifs aux sciences et technologie agricole ». *Les abrégés de l'ASTI n°20 (DGRST)*.

- Gonzales V. C., 1993. *From policies to technologies to organization: the evolution of the Ohio state University vision of rural financial market*. – Economics and Sociology Occasional Paper, n° 2062. – Rural finance Program, Ohio State University.- 44p.
- Hugon P. 1996 *Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines* In: Tiers-Monde. Tome 37 n°145. pp. 13-40
- Kablan S. (2012) « Efficacité des institutions de microfinance en UEMOA : une Approche outreach-intermédiation financière » consulté le 20 janvier 2013 de <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/02/06/PDF/kablan-RED2.pdf>
- Kodjo M. K. Z., Abiassi E. H., Allagbe M. C. (2003). « Le Financement de l'Agriculture Béninoise dans un Contexte de Libéralisation : Contribution de la Micro Finance ». Cahier de Recherche ELIFID 03-5
- Koffi Koffi, P. 2008. *Le défi du développement en Côte d'Ivoire*. Coll. Études africaines. Paris: L'Harmattan.
- Lelart M. (1989). «L'épargne informelle en Afrique, les tontines béninoises », Revue TiersMonde, tome XXX, n° 118, pp.271-298.
- Lesaffre, D. (2000). « Quels financements pour l'Agriculture des Pays en Développement? » *Revue Grain de Sel*. N°16, Novembre. 12-18.
- Mahmood A. N., khalid M. and kouser S. (2009). «The role of agricultural credit in the growth of livestock sector: a case study of faisalabad». *Pakistan Vet. J.*, 2009, 29(2): 81-84. Consulté le 26 janvier 2013 du http://pvj.com.pk/pdf-files/29_2/81-84.pdf.
- Joubert M. (2006). « Favoriser l'accès aux services financiers : Microfinance, de l'expérimentation à la professionnalisation du secteur, évolution des pratiques et des idées. *Economica*, p.399 - 413.
- Maystadt, J-F. (2004). « Microfinance au Nord : un effet de mode importé du Sud ? », *Monde en développement*, vol. 2, n°126, p.69-82.
- McKinnon R. I. 1973. *Money and Capital in Economic Development*, *The Brooking Institutio*, Washington D.C.
- Muhammad A. K., Kamran A. B., Sardar M. E. et Ikramullah Q. (2007). « Financing Scheme for Small Farmers » consulté le 24 février 2013 du <http://www.sbp.org.pk/acd/FinancingSchemeSmallFarmers.pdf>
- Neuve A. (1999). « Le rôle de l'Etat et des OPA dans le financement de l'agriculture » ATP-Cirad 41/97-Cerise. Consulté le 27 novembre 2012 de http://afm.cirad.fr/documents/4_Services/microfinance/FR/5_Neveu.pdf
- Ossere N. I. J., (2008) « Exploitation forestière en République du Congo Quelques éléments d'information : Timber trade action plan (TTAP) » octobre ; p.8.
- Othman J. (1999) « Libéralisation financière, rationnement du crédit et investissement des entreprises marocaines ». *Revue Région et Développement* n°9-. Consulté le 20 novembre 2012 de http://region-developpement.univ-tln.fr/fr/pdf/R9/R9_Joumady.pdf.
- Servet, J. M. (1996). « Risque, incertitude et financement de proximité en Afrique. Une approche socio-économique », *Revue Tiers- Monde* Volume 37, N° 145, p41-58.
- Shaw E. S. 1973. *Financial Deepening in Economic Activity*, Oxford University press, New York.

SIMON M. (1999). « L'entreprise d'insertion wallonne, un coup de pouce à l'intégration sociale », in RECMA Revue des études coopératives, mutualistes et associatives, n° 274, Paris, CIEM, 4e trimestre, 52-68.

Sonaiya, E. B. (2000). « Feed resources for smallholder poultry in Nigéria ». *World Animal Review*, 82 (1): 25-33.

Sonaiya, E.B., Swan S.E. J. 2004. *Production en aviculture familiale*. Manuel technique. FAO Rôme.

Bessay S. (2009). « Enjeu du financement agricole en Afrique de l'Ouest ». Mémoire de maîtrise en administration des affaires. Ecole des Sciences de la Gestion Université du Québec à Montréal Consulté le 18 décembre 2012 de <http://www.archipel.uqam.ca/2551/1/M11147.pdf>

TRAORE. B. 1989. L'intégration économique de la paysannerie en Afrique subsaharienne - Harmattan — 136 p.

WAMPFLER B (2000). « Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance »? *Techniques Financières et Développement*, N° 59-60, p. 61-70.

Winter G. 2001. Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralités des normes et jeux d'acteurs . Karthala. IRD.2001. 454p.

Yaron, J. (1992a). « Assessing development finance institutions. A public interest analysis» Discussion Paper, No 174, World Bank, Washington D.C.

Yaron, J. (1992b). «Rural finance in developing countries. Policy Research Working Paper». World Bank, Washington D.C.

Zeller M. and Sharma M. (2000). « Many borrow, more save, and ail insure: implications for food and microfinance policy. » *Food Policy*, Vo1.25, Issue 2, pp.143-167.Elsevier - IFPRI.

ANNEXES

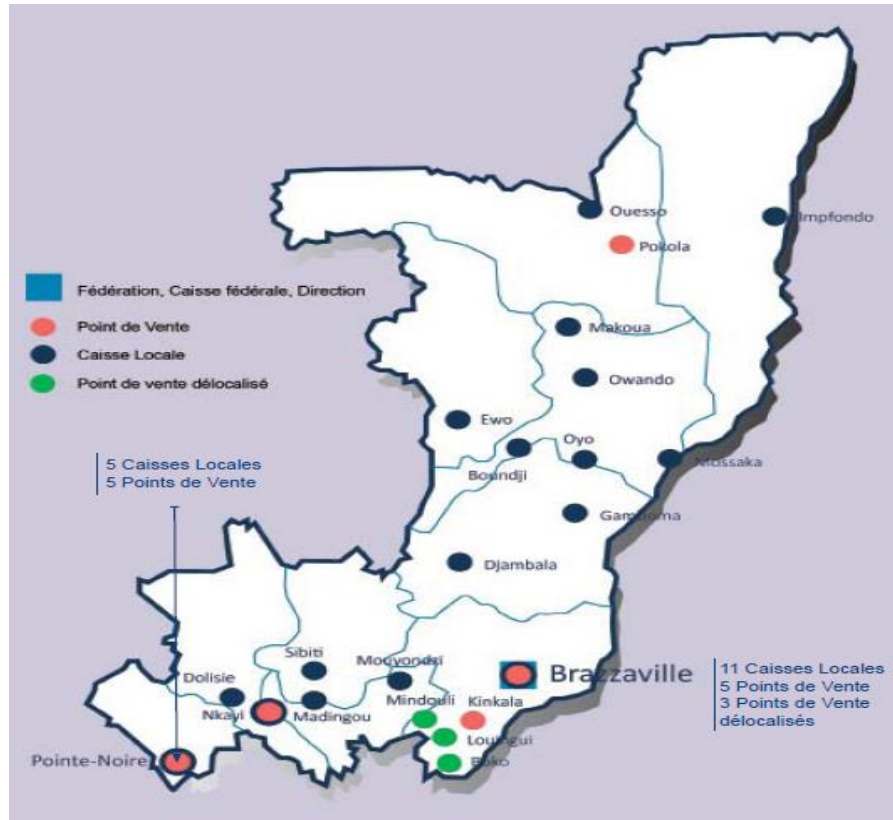
Annexe 1

Guide d'entretien adressé aux personnels des MUCODEC

1. Quelles sont les principales caractéristiques d'une activité avicole que votre institution finance ?
2. Quelle est la politique de financement des activités avicoles dont le promoteur n'est pas aviculteur de profession ?
3. Quelles sont les différents types de productions aviaires que les MUCODEC financent ?
4. Existe-t-il d'autres conditions de financement autres que celles définies par les politiques de crédit des MUCODEC
5. Quelles sont les contraintes politiques et économiques qui limitent l'accès des aviculteurs au financement ?
6. Quelles sont les stratégies que vous mettiez en œuvre pour faire face à ces contraintes ?
7. Pensez vous que la microfinance peut à elle seule répondre aux de financement des aviculteurs ?
8. Quelle démarche utilisez-vous pour identifier les besoins réels des aviculteurs ?
9. Quelles sont les conditions imposées par votre institution avant d'accéder à un financement ?
10. Quelle peuvent être vos propositions pour améliorer le financement de l'aviculture ?

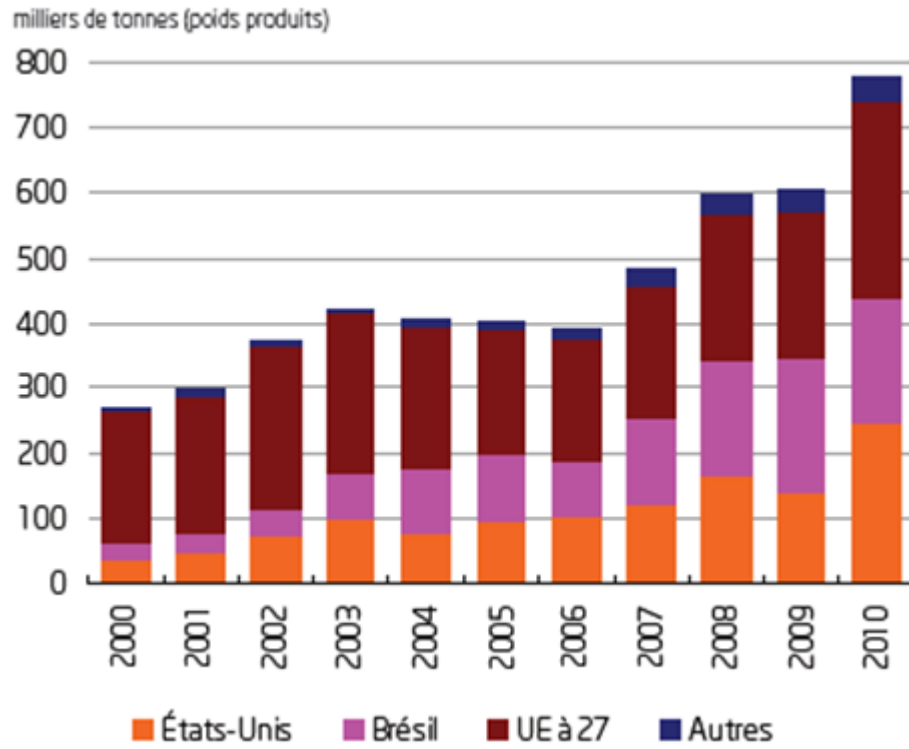
Annexe 2

Figure 8: Carte du Congo sur la localisation des Caisses Locales des MUCODEC



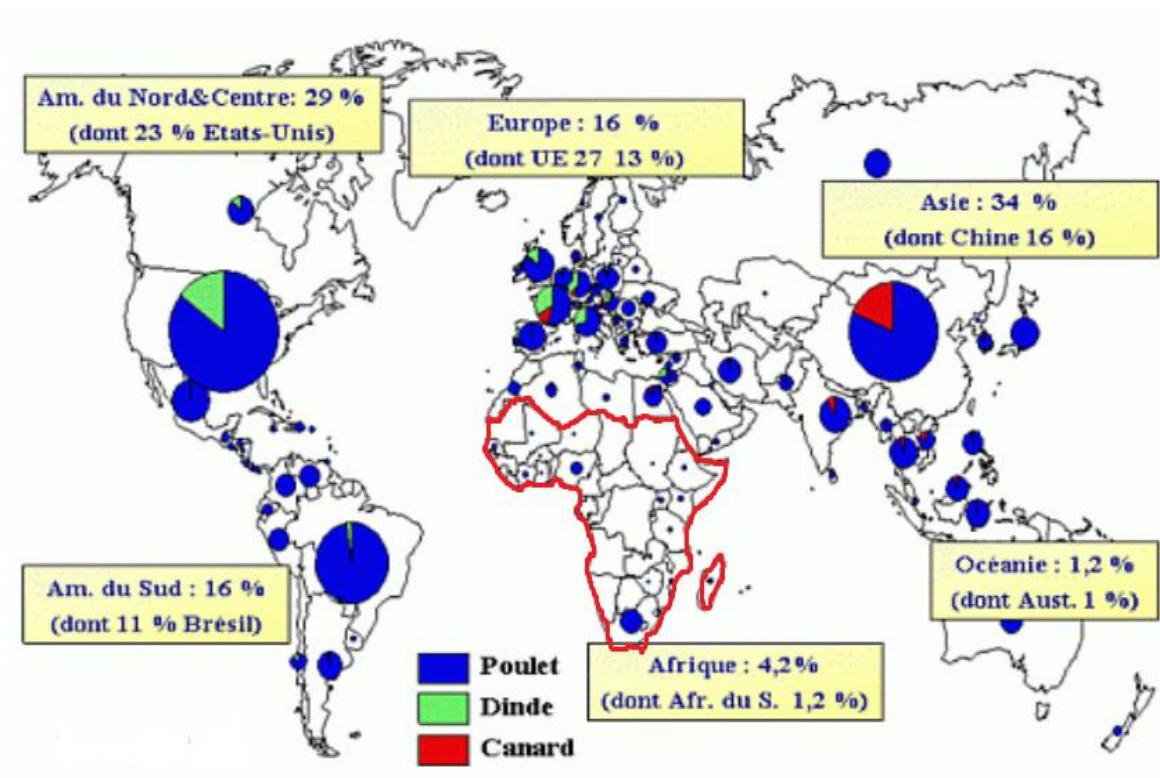
Source : Rapport MUCODEC 2010

Figure 9: Evolution des importations de l'Afrique centrale de volailles



Source : FranceAgriMer d'après douanes des sept principaux pays exportateurs mondiaux

Figure 10: Production mondiale de viande de volaille



Source : FAO, 2007. Rapport sur la production mondiale de viande de volaille